



PAYSAGES, TERRITOIRES, TRANSITIONS

*Actes du séminaire en résidence  
organisé par le CAUE de l'Eure*

# ***paysages, territoires, transitions vallées habitées***

*Mercredi 16 novembre 2016,  
Conseil départemental de l'Eure*



## Avant-propos

Les vallées de l'Eure font figure de belles endormies. Cédant à la facilité, les développements urbains se concentrent sur les plateaux, laissant dans les fonds de vallées des sites industriels abandonnés, des terres agricoles laissées en friche et des villages souvent dévitalisés. Comment proposer aux acteurs de ces territoires d'imaginer une nouvelle dynamique ? Comment rouvrir les perspectives de développement et d'aménagement, en partant des ressources et des valeurs présentes dans ces vallées ? Les ressources sont là : des habitants, souvent mobilisés et attentifs au devenir de leurs bourgades, un paysage de qualité, une histoire riche, des espaces disponibles – notamment les nombreux sites industriels délaissés qui jalonnent les vallées...

Le programme *paysages, territoires, transitions (PTT)* offre une opportunité nouvelle de penser ce développement, de mettre en mouvement les acteurs qui souhaitent s'y investir, en leur proposant de changer le regard sur leurs vallées. Les transitions qui s'annoncent nous amènent à repenser nos principes et modalités d'aménagement ? L'entrée par le paysage permet précisément de décentrer le regard, par rapport aux logiques aménagistes et techniciennes routinières – et souvent délétères – qui président souvent à la planification urbaine. C'est en tout cas le pari du programme Vallées habitées, porté par le CAUE de l'Eure, qui accueillait ce premier séminaire PTT. À nous tous d'accompagner les acteurs locaux, dans l'expression de leur futur souhaité, pour tirer avantage du beau potentiel de ces vallées de l'Eure : des transitions pleinement ancrées dans leur territoire et leur paysage.

Patrick Moquay, directeur du Laboratoire de recherche en projet de paysage, École nationale supérieure du paysage de Versailles

## Table des matières

Avant-propos.....	2
Prise de parole.....	6
Discours d'ouverture.....	7
Introduction au déroulé de la journée.....	11
Pour reconquérir des territoires en déprise.....	12
Échanges.....	18
L'appel à projets.....	23
Les écoles, partenaires de la démarche.....	27
Échanges.....	30
Comprendre, expérimenter, innover : témoignages de porteurs de projets.....	31
Un parc éolien au Tilleul Othon.....	32
Échanges.....	36
L'atelier des territoires de la vallée de l'Andelle.....	42
Échanges.....	46
Le potager de Beaumesnil.....	50
Échanges.....	52
La régie de restauration Les Deux Airelles.....	53
Échanges.....	57
Discours de clôture.....	59



## Prise de parole

### Membres de l'équipe projet paysages, territoires, transitions

Marie Villot, chargée de mission paysage, Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) Normandie

### Orateurs invités

Cyril Blondel, chercheur associé à l'Unité Mixte de Recherche (UMR) Cltés, TERRitoires, Environnement, Sociétés (CITERES)

Annick Brill, présidente de l'association 1001 légumes

Séverine Cathala, chef du service Prévention des Risques et Aménagement du Territoire, Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM) de l'Eure

Anne Combaud, géographe, responsable formation agronomie et agro-industries, Institut Polytechnique UniLaSalle

Jean Dumesnil-Adelée, adjoint au Maire de Charleval

Sabine Guitel, directrice du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement (CAUE) 27

Bertrand Hervieu, sociologue, ancien directeur de recherche au Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS), ancien inspecteur général de l'agriculture, grand témoin du comité de pilotage de la démarche

Xavier Hubert, président du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement de l'Eure

Frédéric Lamblin, directeur de l'association 1001 légumes

Anne Laparre-Lacassagne, secrétaire générale de la préfecture de l'Eure

Olivier Le Bars, directeur de la régie de la restauration des deux aires

Valérie Lerouge, maire du Tilleul-Othon

Caroline Pivain, responsable des projets circuits-courts au pôle Environnement du Conseil départemental de l'Eure

Frédéric Saunier, architecte, maître-assistant, École Nationale Supérieure d'Architecture (ENSA) Normandie

### Secrétariat scientifique du projet

Marie Guibert, chargée de mission scientifique paysages, Ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer (MEEM)

# Discours d'ouverture

Xavier Hubert, président du CAUE de l'Eure

Madame la Secrétaire générale de la préfecture, représentant Monsieur le Préfet,

Mesdames et Messieurs les élus,

Mesdames et Messieurs,

Je suis très heureux de vous accueillir pour cette deuxième journée du séminaire. La journée d'hier a été riche. Certains d'entre vous nous rejoignent ce matin et nous allons vivre à nouveau une journée très intéressante dans le cadre de ce beau projet que veut mener le CAUE intitulé « Vallées habitées ».

Un petit mot d'introduction pour vous rappeler ce qu'est ce projet et les raisons pour lesquelles le CAUE de l'Eure a candidaté à cet appel à manifestation d'intérêt, lancé par le ministère de l'Environnement. Six candidatures ont été retenues, dont celle du CAUE. Ce projet va nous mobiliser, va mobiliser les énergies du CAUE pendant trois années environ. Trois années au cours desquelles nous aurons à réfléchir, mais également agir, à rechercher, à expérimenter des solutions pour tenter de résoudre les difficultés que connaît actuellement le département de l'Eure et notamment les vallées de ce département qui sont un peu endormies. Et que le CAUE, grâce à la complicité et au concours actif de nombreux acteurs, pourrait essayer de réveiller.

Depuis la fin de la guerre, depuis les années 50, le modèle de développement économique dans le département de l'Eure – je ne pense pas que nous sommes le seul département – est fondé sur une périurbanisation. Un étalement urbain qui profite davantage aux communes, aux villes qui sont situées sur nos plateaux du département au détriment de nos vallées. Cette périurbanisation s'explique notamment par un phénomène connu ou deux phénomènes connus de développement.

Le premier, c'est que les travaux d'adduction d'eau ont permis à tous ces plateaux du département d'avoir accès à l'eau très facilement.

Deuxièmement, l'amélioration du système routier, du système de transport a rendu ces plateaux tout à fait accessibles et beaucoup plus accessibles que les vallées et les fonds de vallées de nos départements.

Le département de l'Eure est traversé par un nombre important de rivières, de cours d'eau dans lesquels, historiquement, le développement économique se faisait. Et petit à petit, ce délaissement s'est fait au profit des plateaux. Et nous savons bien que de nombreux villages, villes, petites villes et villes moyennes du département se trouvent en difficulté pour assumer leur revitalisation en raison de ce phénomène qui depuis quelques décennies se fait jour.

Le CAUE 27 a donc été retenu pour ce projet et va, dans un certain nombre de territoires, essayer de comprendre, analyser en profondeur le phénomène, puis tenter d'expérimenter des solutions. C'est la raison pour laquelle dans quelques instants Sabine Guitel, la directrice du CAUE, fera un appel aux territoires du département de l'Eure pour sélectionner deux-trois-quatre territoires qui pourront ainsi être retenus et travailler avec le CAUE pour tenter de comprendre ce déclin et d'y remédier.

Trois thèmes principaux vont organiser nos travaux.

Un premier thème porte sur la question des centres-bourgs. Les centres-bourgs anciens, comment les réinvestir ? Nous savons que dans un certain nombre de communes, le CAUE a déjà travaillé pour comprendre ce phénomène. Savoir comment réinvestir le bâti ancien, souvent d'une grande qualité architecturale, mais dont les logements ne correspondent peut-être plus aux normes actuelles (en matière d'isolation, en matière thermique, en matière de confort, de distribution). Voilà le premier point : les centres-bourgs et l'habitat des centres-bourgs.

Un deuxième point important, c'est la question des friches industrielles ou économiques, qui historiquement étaient dans les centres-bourgs, et qui se trouvent maintenant un peu délaissées au profit des zones d'attraction économique peut-être plus importantes. Savoir ce que nous faisons de ces friches, de ces espaces bâtis, très souvent peu faciles à réaménager, à étendre. Et il faut les réinvestir, trouver d'autres destinations. Nous sommes allés hier à Bernay visiter des exemples de ces friches repensées, auxquelles une nouvelle jeunesse est donnée.

Et puis, le troisième point, c'est également de savoir ce que l'on fait de ces terres agricoles, proches des rivières ou des coteaux, qui ont été délaissées au cours des années, mais qui présentent une diversité, une biodiversité absolument essentielle, qu'il ne faut pas laisser ni abandonner. Il faut les réinvestir, ceci afin que nous puissions trouver pour le monde agricole des débouchés qui soient locaux, de proximité et afin de pouvoir également envisager une destination nouvelle à ces terres.

Ce que je dis là, c'est en réalité le thème essentiel de cet appel à manifestation d'intérêt, c'est la transition. Nous savons que si nous ne faisons rien, si nous n'envisageons pas une transition à ces centres-bourgs, ces friches ou ces espaces agricoles, les choses vont aller de mal en pis. L'aménagement et les décideurs locaux n'auront pas fait leur travail, n'auront pas pensé cet aménagement de façon harmonieuse. Quand je parle des décideurs locaux, évidemment je pense à l'État, je pense également aux élus (en premier lieu desquels, le Conseil départemental, et son Président, Sébastien Lecornu, qui porte une attention toute particulière à l'aménagement du territoire et qui n'a pas pu être là ce matin, mais que je suis chargé d'excuser). Ces questions d'aménagement du territoire, de politique agricole sont au cœur des préoccupations du département et je sais que le CAUE pourra travailler en confiance et en appui avec le département sur un certain nombre de dispositifs qui existent déjà, des partenariats qui se sont créés (concernant la ruralité, l'artisanat, le commerce, un certain nombre de dispositifs qui viennent aider à la revitalisation des bourgs et des fonds de vallées).

Voilà, Mesdames et Messieurs, l'introduction que je voulais faire de cette journée, qui va être riche en témoignages et en expériences. Je vais passer la parole à l'instant à Madame la Secrétaire générale de la Préfecture et je vous remercie de votre attention.

Anne Laparre-Lacassagne, secrétaire générale de la préfecture de l'Eure

Merci Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs, j'ai le plaisir de représenter le Préfet à cette réunion, réunion qui va tout à fait dans les objectifs prioritaires qu'il a fixés aux services de l'État dans le département, et qui rejoignent totalement les préoccupations du Conseil départemental. Nous avons en effet une même vision du territoire eurois et nous voulons ensemble, et ce sera le cas au travers des contrats de ruralité qui se mettent en place, accompagner les territoires ruraux dans leur développement, mais dans un développement durable, prenant en compte les choix qui ont été faits dans les années 70 à 2000, qui permettent de faire le constat de territoires et de centres-bourgs qui se désertifient, un émiettement de l'urbanisation et une sur-utilisation du foncier, richesse que nous devons un peu plus protéger.

Je voulais saluer la démarche du Commissariat général au développement durable, qui a – à travers ces ateliers territorialisés *paysages, territoires, transitions* qui nous réunissent aujourd'hui – décidé de nous aider à comprendre et à coordonner nos actions pour accompagner les territoires dans leurs transitions, qu'ils connaissent aujourd'hui et qu'ils auront à connaître par le futur.

Les paysages sont les miroirs de la complexité de nos territoires et de leurs évolutions et constituent d'excellents outils de dialogue pour comprendre, accompagner ou impulser des dynamiques et transitions en cours.

Je salue l'initiative du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement de l'Eure qui est particulièrement dynamique dans ce département. D'abord pour avoir répondu à cet appel à manifestation d'intérêt sur le thème de « Nos vallées habitées ».

Cette démarche qui croise action et recherche doit nous permettre de progresser significativement sur un enjeu majeur qui est la périurbanisation dans un département en forte croissance démographique et dont l'armature territoriale principale s'est historiquement développée dans les vallées.

C'est vrai que le département de l'Eure a une image de département plutôt rural (en tout cas quand on vient de l'Île-de-France), structuré par de nombreuses petites communes, seulement 6 communes ont plus de 10 000 habitants et accueillent environ 20 % des habitants.

Cependant, le caractère périurbain s'affirme année après année, du fait d'une croissance démographique soutenue, supérieure à la moyenne nationale, et d'un mode d'urbanisation dominant diffus puisque près de la moitié des nouvelles constructions sont réalisées dans les communes de moins de 1 000 habitants. Or, ces territoires de vallées n'échappent pas au constat malheureusement généralisé de désinvestissement des centres-bourgs, de désaffectation des friches et de délaissement d'espaces agricoles ou naturels à forte valeur environnementale.

L'objectif commun est donc d'aller plus loin ensemble dans la compréhension globale et partagée des logiques d'évolution en place, d'expérimenter et d'innover dans les modes d'aménagement à différentes échelles pour reconquérir les territoires de vallées en déprise.

Ce sujet majeur mobilise d'ores et déjà les partenaires locaux, au premier rang desquels les services de l'État, qui sont parties prenantes et moteurs dans l'accompagnement des collectivités et certains témoignages de cet après-midi ou de cette journée seront sûrement les moyens de démontrer qu'on peut réfléchir à des développements différents de ses territoires.

L'innovation et l'expérimentation vont donc permettre de mettre en lumière et d'essaimer des initiatives vertueuses, montrant qu'un mode de développement plus durable est possible. Pour ce faire, la mise en réseau des acteurs et professionnels locaux avec des équipes de chercheurs référents des écoles d'architecture, de paysage et d'agriculture dans le cadre de cette démarche est un plus indéniable.

Ces démarches-là, il faut qu'elles se croisent et soient complémentaires du schéma départemental de l'accessibilité aux services publics qui est en cours d'élaboration, qui doit être validé avant le 31 décembre 2017, et avec les contrats de ruralités que les EPCI souhaiteront porter avec l'Etat.

Je vous souhaite un bon travail de témoignage, d'essaimage et je ne doute pas que des suites seront données à cette réunion de partage.

## Introduction au déroulé de la journée

Sabine Guitel, directrice du CAUE27

Merci beaucoup Madame la Secrétaire générale.

La journée d'hier nous a immergé dans les « vallées habitées » ou « à habiter » et l'objet de cette matinée est de présenter l'appel à projets qui va être adressé aux territoires dans le cadre de notre atelier de recherche-action. Nous avons la particularité par rapport aux cinq autres lauréats du programme *paysages, territoires, transitions* de ne pas avoir de projet de territoire défini. Nous voulions en effet lancer cet atelier de recherche-action avec les territoires prêts à travailler avec nous sur la question de la déprise de vallées, les territoires prêts à expérimenter, à innover pour faire émerger de nouveaux modèles de développement.

Au programme de la journée, dans un instant, Bertrand Hervieu, sociologue, qui a accepté d'être notre grand témoin dans cette aventure, nous exposera son point de vue sur cette problématique de déprise.

Ensuite, je vous présenterai, avec le concours de Jean-Marc Coubé, paysagiste et Juliette Dessert, architecte au CAUE27, le contenu de l'appel à projets *Vallées habitées*.

Cet après-midi sera consacré à une série de témoignages et de débats. Des porteurs de projets dans le département de l'Eure présenteront leurs initiatives, expérimentations et questionnements pour accompagner les territoires dans les transitions énergétiques, écologiques et aussi démocratiques. Marie Villot, chargée de mission paysage à la DREAL Normandie et Marie Guibert, chargée de mission scientifique paysage au ministère de l'environnement, animeront les échanges autour de ces présentations.

Cyril Blondel, chercheur associé à l'UMR CITERES de l'Université de Tours, sera chargé de la synthèse des travaux que nous avons menés entre hier et aujourd'hui.

Nous avons demandé hier à un conteur et un photographe de nous livrer leur regard sur la déprise de nos vallées pour nous faire prendre quelque recul ; aujourd'hui, un clown nous accompagne. Et puis nos 2 vidéastes sont toujours à l'œuvre ...

# Pour reconquérir des territoires en déprise

Bertrand Hervieu, sociologue, ancien directeur de recherche au CNRS, ancien inspecteur général de l'agriculture, grand témoin du comité de pilotage de la démarche

Monsieur le Président,

Madame le Secrétaire général,

Mesdames et Messieurs les élus,

Mesdames, Messieurs,

Je démens tout de suite la présentation selon laquelle je vais apporter des solutions, car mon propos va surtout consister à essayer de comprendre pourquoi cette situation est advenue, alors que beaucoup de choses ont été entreprises pour l'éviter.

En fait, la situation dans laquelle nous nous trouvons est une situation très paradoxale puisque nous parlons de déprise, nous parlons d'abandon de centre-bourg, nous parlons de désindustrialisation bien sûr. Et pourtant, depuis maintenant presque 20 ans, les communes rurales sont dans ce pays les communes au sein desquelles on enregistre les plus forts taux de croissance démographique. Donc il y a une sorte de paradoxe qui est assez troublant, puisque la croissance démographique s'opère principalement maintenant au-delà même de la périurbanisation. Il faut évidemment différencier le grand périurbain de ce qu'on appelle la diagonale aride, mais s'agissant du département de l'Eure, la dynamique est quand même largement enclenchée sur l'ensemble du département. On a là un phénomène qu'il faut essayer de comprendre. Pourquoi depuis maintenant les années 1970, nous en appelons à un regain démographique dans les campagnes, et alors que ce regain s'est opéré, nous restons face à une situation de crise et de déprise ?

Nous sommes en face d'une nouveauté quantitative et d'une nouveauté en termes de représentations. Je vais essayer d'expliquer la dynamique qui s'est enclenchée à la fois sous la IIIe République et pendant ce que l'on appelle les trente glorieuses ainsi que la nouveauté des enjeux actuels. Je pense que si nous ne comprenons pas ce qui s'est opéré, si nous ne prenons pas la mesure de la nouveauté très radicale des enjeux qui sont devant nous, nous nous tromperons de cible et nous ne parviendrons pas aux objectifs fixés.

En réalité nous avons été pris de court. Et ce « nous » comporte aussi bien les responsables politiques que les analystes et les universitaires. C'est très intéressant de relire un certain nombre de productions des historiens, des géographes, des sociologues, sur cette grande évolution. Cela permet de mesurer à quel point l'emprise de représentations a été forte et probablement nous a empêchée de mesurer les bouleversements qui sont intervenus.

Je veux rappeler un élément qui imprègne très largement notre culture, probablement un peu moins depuis une trentaine d'années, mais qui l'a profondément imprégnée jusque dans les années 1970-1980. C'est d'ailleurs une grande différence entre la France et les autres pays de l'Europe occidentale. Il s'agit de l'idée selon laquelle ce pays, notre pays, est un pays profondément rural dans sa construction démographique, dans sa construction morphologique et dans sa culture. La preuve en est, c'est que jusqu'en 1860, 80 % de la population française vit, travaille, produit de la richesse nationale dans des communes de moins de 2000 habitants agglomérés, non rattachés aux agglomérations multi-communales. Il ne faut pas oublier que nous

n'avons connu une ville dépassant 1 million d'habitants qu'autour de la Révolution française. En 1789, Paris vient juste de dépasser 1 million d'habitants, c'est la seule ville de France qui a plus de 1 million d'habitants. Il y en a déjà plus de 15 en Grande-Bretagne, plus de 10 en Allemagne, sans parler des pays bordant la mer du Nord. Et en 1860, la population urbaine ne représente que 20 % de la population française. C'est une matrice extrêmement forte qui imprègne la culture de ce pays. Et dans cette population rurale dominante, la population agricole elle-même est majoritaire, puisqu'elle représente plus des deux tiers de la population rurale.

Le tournant des années 1860 est extrêmement intéressant parce que c'est une période d'enrichissement sous le Second Empire et de développement des industries manufacturières dans les vallées. C'est un moment où se développent très fortement les centres-bourgs. On le voit bien dans l'architecture des centres-bourgs en particulier dans ce département. On assiste à une très forte poussée de la construction et de l'architecture du Second Empire et IIIe République. Ces maisons bourgeoises très répandues dans les centres-bourgs correspondent bien à cette deuxième moitié du 19<sup>e</sup> siècle, marquée par une phase d'enrichissement et de forte vitalité de ces bourgs et de ces vallées.

En 1860-1870, après les grandes crises agricoles, les dernières disettes des années 1875, il se passe un phénomène important : le début de l'exode agricole. Un exode qu'on appellera improprement « exode rural », puisqu'en réalité, il s'agit véritablement d'un exode agricole : les centres-bourgs de cette période gardent leur population. La population rurale non agricole a même une tendance à augmenter alors que la population agricole, elle, commence à s'effondrer.

Le basculement de proportion ne va s'opérer en France qu'en 1931. C'est en 1931 que la population urbaine devient en France plus importante que la population rurale. Donc c'est très tardif. Ce basculement s'est opéré par exemple en Grande-Bretagne dès le début du 19<sup>e</sup> siècle. En 1810, la population urbaine anglaise est plus importante que la population rurale. En France, il faut attendre 1931 pour que la population urbaine soit plus importante que la population rurale, alors que l'on traverse une période de croissance démographique assez accélérée. Cette année 1930 est importante, c'est une année de très grands troubles politiques consécutifs, avec la crise de 1929. On voit bien que ce basculement de la société française a des conséquences très fortes.

Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, le paysage s'est à nouveau énormément modifié. En l'espace de 60 ans, la France a perdu 10 millions de travailleurs agricoles. Dans les campagnes commence l'exode à proprement parler rural qui s'ajoute à l'exode agricole. On a là un vrai phénomène de pompe aspirante. La croissance démographique des villes n'est pas seulement liée au solde naturel, elle est liée profondément à un exode qui touche l'ensemble du pays. Ce basculement-là est très important, et le poids de l'exode agricole reste tout à fait prédominant.

Pour vous donner une idée des chiffres, en 1850, 20 millions de Français travaillent à la terre, en 1950, 10 millions, en 1990, 3 millions et en 2010, 1 million.

Ce grand basculement, que Mendras a appelé la fin de la civilisation paysanne et que Fernand Braudel a nommé « le grand chambardement de la France Rurale », affecte très profondément les campagnes et fait surgir les problèmes que l'on pose aujourd'hui.

Pourquoi est-ce qu'on a eu autant de mal à voir venir ce processus ? Qu'est-ce qui a fait que la société française dans son ensemble a eu du mal à en prendre conscience et se retrouve face à ces problèmes aujourd'hui ? Il faut analyser deux grandes périodes pour essayer de comprendre cela.

Première période, c'est la IIIe république. La IIIe République a effectué pendant une quarantaine d'années une sorte de négation du processus ; elle a voulu repousser à tout prix ce processus. Ceci pour plusieurs raisons. La raison profonde est politique. Autour de ces années 1870, au moment de l'avènement de la IIIe République, la France est dans une crise qui est à la fois une crise institutionnelle, une crise politique, une crise patriotique et aussi une crise économique : ce qui fait beaucoup ! L'illustration de cela vient du fait que nous sommes au lendemain de la défaite de Sedan, de l'humiliation très forte de la France face à la Prusse. Deuxièmement, nous connaissons des crises climatiques dans cette période 1870-1875 qui sont extrêmement sévères et qui provoquent les dernières disettes en France, y compris dans ce département. Troisièmement, une crise institutionnelle très forte, puisque presque un siècle après 1789, la France ne sait toujours pas si elle va revenir à la monarchie ou si véritablement la république va s'installer.

Les républicains qui parviennent à faire asseoir la République considèrent que si l'on veut véritablement asseoir définitivement la République dans ce pays, il faut s'appuyer sur une couche sociale répandue sur l'ensemble du territoire et nombreuse. Quelle est cette couche sociale ? Ce sont les laboureurs, c'est-à-dire des paysans déjà aisés, qui ont plusieurs hectares déjà en propriété, qui ont un attelage, qui ont des moyens de travail et qui aspirent à plus d'aisance, à plus de propriétés, c'est-à-dire aux acquis de 1789. L'homme de cette intuition forte, c'est Gambetta. Gambetta a cette formule tout à fait visionnaire quand il monte en 1880 à la tribune de l'Assemblée et déclare « faisons chausser aux paysans les sabots de la République, lorsqu'ils les auront chaussés, la République sera invincible ». Il crée dans la foulée le ministère de l'Agriculture. En 1881, la France n'avait pas de ministère de l'Agriculture. Il construit un dispositif d'organisation sur l'ensemble du territoire de développement de cette paysannerie. L'axe premier est le développement de l'accès à la propriété pour l'ensemble de cette paysannerie petite et moyenne. A cet effet, il met en place un certain nombre d'institutions comme les coopératives, le crédit agricole, la mutualité. Tout ce dispositif institutionnel permet de gérer l'ensemble de cette population.

Un dispositif très particulier, propre à la France et qui ne se rencontre dans aucun pays de l'Europe occidentale se met en place. Ce dispositif de gestion de cette population est décrit dans une formule qui sera reprise plus tard, en 1962, par Pisani « l'homme, le produit, l'espace ». C'est-à-dire que cette politique sectorielle n'est pas qu'une politique économique ou n'est pas qu'une politique sociale ou n'est pas qu'une politique éducative ou n'est pas qu'une politique territoriale ou n'est pas qu'une politique d'équipement, elle est l'ensemble de ces politiques, ce qui explique d'ailleurs la complexité de ce ministère. Elle va permettre de construire autour de la paysannerie un projet de développement, un projet politique très maillé, très puissant, espérant ainsi enrayer l'exode agricole qui a déjà commencé. Ce dernier apparaît pour les républicains comme un fléau, puisque à leurs yeux, plus il y a de paysans, plus il y a de républicains et plus le régime est fort. Et moins il y en a et plus la fragilité va s'installer. S'ajoute à cela le fait que nous sommes dans une période d'un patriotisme exacerbé, avec une volonté de revanche qui va s'exprimer à travers la Première Guerre mondiale, et que le paysan est considéré comme le meilleur soldat possible. Comme le disait le même Gambetta « en même temps qu'ils sauront défendre les bornes de leurs champs, ils sauront défendre les frontières de la patrie ». Il y avait une espèce d'analogie entre la petite propriété paysanne et la patrie. Ceci donne une densité idéologique et une densité symbolique sur le poids de cette paysannerie dans le pays, et encore une fois, construit très fondamentalement autour de l'idée de propriété.

Malgré cela, malgré cette politique et malgré ce développement, l'exode pour autant va être extrêmement puissant, puisque les processus de modernisation seront à l'œuvre. Il ne sera pas complètement invisible, mais il ne sera pas exprimé, il sera même nié. Méline publie un livre qui s'intitule « la surproduction industrielle et le retour à la terre ». Donc, il y a l'idée, héritée des physiocrates, qu'il n'est de richesse que la terre, et que ce moment d'exode n'est qu'une parenthèse et qu'on va revenir véritablement à une France paysanne, pas seulement agricole, mais une France paysanne dans sa structure et dans son organisation.

En niant cette réalité, l'exode, en refusant de la voir, évidemment, on ne se donne pas les moyens de la gérer.

Le deuxième moment très important de prise conscience de cet exode et de ces 10 millions de travailleurs de la terre qui ont disparu en ayant changé de métier ou déménagé, c'est la période des trente glorieuses. Cette prise de conscience avait été préparée par les travaux du plan, puisque vous savez que se met alors en place un commissariat au Plan. On en avait parlé avant la Seconde Guerre mondiale, mais il se met en place véritablement après la Seconde Guerre mondiale. Et les travaux du premier, deuxième et troisième plan insistent beaucoup sur le fait qu'il faut non seulement accepter l'exode agricole, mais même il faut l'encourager et le développer. Il y a un consensus à la fois dans la classe politique et chez certains universitaires que l'on retrouve dans les commissions du plan, comme Rueff, René Dumont. Et puis des hauts fonctionnaires pensent que la modernisation de la France passe forcément par une marche forcée dans la modernisation de son agriculture. Constatant que malgré cet exode, nous avons encore plus de 30 % de la population active occupée à l'agriculture, ils considèrent qu'il y a un manque de productivité dans ce secteur et qu'il faut donc accélérer. Et le plan Marchal aidant, cette modernisation et par voie de conséquence cet exode s'amplifient.

Ceci fera plutôt consensus ; c'est donc un vrai retournement de pensée. Pour autant, et c'est ce qui nous intéresse, la plupart des cercles de réflexion de cette époque considèrent qu'il faut quand même éviter de vider les campagnes. Et donc, se met en place toute cette réflexion sur la décentralisation industrielle. On assiste à la décentralisation industrielle vers des villes relativement importantes. Évreux en est un très bon cas, un grand exemple de décentralisation industrielle voulue par le plan et mis en place au début de la Ve République. C'est la radio technique à Évreux, qui a été citée partout comme exemple de décentralisation industrielle. Mais très vite après, la réflexion va plus loin, notamment sous l'impulsion d'un grand patron qui était George Chavanes, président de Leroy-Somer dans le Poitou, qui développe au sein des cercles de décision l'idée de « l'usine aux champs », prenant acte du fait que les industries de main d'œuvre et les industries manufacturières vont connaître très rapidement, du fait de l'automatisation et de la modernisation des machines-outils, une grave crise. Il faut, par conséquent, face à la crise de ces industries manufacturières qui va se développer, concevoir des industries plus modernes qui peuvent néanmoins s'installer à la campagne. On connaîtra dans l'Eure de très beaux succès de ce type. Notamment si vous prenez Arkema à Serquigny, Schneider à Beaumont, qui datent de cette période où cette décentralisation industrielle va assez loin dans les campagnes.

Ce phénomène est intéressant parce qu'autour des années 1970-1980, un peu plus d'un tiers de la population active des communes rurales de moins de 2 000 habitants est une population ouvrière. C'est la première population active des campagnes. Donc, ce processus a fonctionné. Il y a eu un vrai mouvement de développement industriel et de développement de l'emploi, qui n'a pas pour autant complètement compensé la perte de population. Il se trouve que dans ces années, j'avais fait des enquêtes assez approfondies dans plusieurs régions de France, notamment dans le Perche, mais aussi dans le Sud-Ouest et en Bretagne. A cette époque, lors des recensements de population quand on demandait aux maires les résultats de ces recensements, il y avait deux catégories de maires : ceux qui vous donnaient tout de suite le résultat, car leur population avait augmenté, et puis ceux qui ne vous donnaient pas le résultat, car leur population avait baissé. C'est intéressant parce que cela signifiait que le critère de réussite ou d'échec, le critère absolu c'était le niveau de population. On ne s'intéressait absolument pas aux problèmes de consommation d'espace, aux problèmes de mode de vie, aux problèmes d'équipement comme l'eau et l'électricité. On avait vraiment l'idée, très largement partagée, que si la population augmentait, tout allait bien. Les commerces allaient repartir, l'école n'allait pas fermer et la vie allait continuer. Et d'ailleurs, il y a eu un livre très important à ce moment-là, d'un collègue qui est maintenant mort, Bernard Kayser, qui est un géographe de Toulouse, qui avait écrit un livre, *La renaissance rurale*. Ce livre paru en 1990 développe l'idée

selon laquelle grâce à ce regain d'activité et même ce regain démographique, on allait assister à une « renaissance rurale ». Selon lui, ces sociétés rurales, qui avaient connu un trou d'air, allaient se reconstituer, se reconstruire, allaient renaître. Ce thème de la renaissance rurale a fait l'objet de beaucoup de polémiques entre nous dans les milieux universitaires des géographes, des sociologues, des historiens. En effet, certains analysaient que le mouvement était porteur d'abord d'un processus de déstructuration. Et cette déstructuration, il fallait la comprendre si on voulait poser les bases d'une restructuration. Il ne fallait pas s'imaginer qu'on allait réanimer comme un cadavre, quelque chose qui était en train de disparaître. Il fallait repenser l'ensemble de la dynamique sociale à l'œuvre.

Je pense que c'est tout à fait important d'avoir ça en tête. J'essaye seulement de rendre compte de cette problématique : « Pourquoi on n'a pas vraiment bien compris certains des mécanismes ? ». Rappelons que les communes rurales sont les communes au sein desquelles on enregistre les plus forts taux de croissance démographique. Pas partout, mais c'est dans ces communes-là qu'on enregistre les plus forts taux de croissance démographiques depuis 20 ans. Ceci veut dire une chose absolument essentielle c'est que les campagnes sont devenues d'abord prisées pour leur fonction résidentielle. C'est un tournant important dans l'histoire que de penser que la fonction résidentielle l'emporte sur les autres fonctions. Mais cette fonction résidentielle ne s'exprime pas comme elle s'exprimait au 19<sup>e</sup> et même dans la première moitié du 20<sup>e</sup> siècle. Elle repose sur plusieurs éléments dont le premier est la mobilité. Or, les campagnes, jusque dans les années 1960-1970, étaient plutôt des lieux de stabilité. Quand on en parlait, on n'y revenait pas. Ce n'était pas des lieux de mobilité à la journée, à la semaine, au mois, à l'année. Or, aujourd'hui, le trait dominant de notre culture et de notre mode de vie, c'est une mobilité au quotidien, à la semaine, au mois, aux âges de la vie. On est dans une mobilité accélérée et d'une certaine façon ces espaces sont pris par ce processus de mobilité. La campagne est moins adaptée que la ville dans cette gestion de la mobilité. Comment prendre en compte cette culture de la mobilité dans des espaces qui ont été des espaces au contraire de sédentarité pendant plusieurs siècles ? Je ne dirais pas pendant des millénaires parce que pendant les grandes invasions, ce n'était pas du tout des espaces de sédentarité et tout le monde déguerpissait souvent. Mais au moins pendant six siècles, ces espaces ont été des lieux de sédentarité, de stabilité lente, de développement lent. Donc, un changement très profond et très radical autour de ça. Premier élément, la fonction résidentielle. Deuxième élément, la mobilité.

Troisième élément, je pense qu'il faut prendre en compte et encore davantage la question du vieillissement. C'est un trait particulier. Si les campagnes sont celles qui ont la plus forte croissance démographique, ce sont aussi celles qui ont le plus grand réservoir de population vieillissante. On vient plus vieillir à la campagne qu'à la ville, il y a plus de vieux à la campagne qu'à la ville. Cette question de l'occupation du bâti, de l'occupation de l'espace, est une question très fondamentale pour nos sociétés et pour la France dans un horizon long, long compte tenu de l'allongement de l'âge de la vie. La question du vieillissement et de société vieillissante, même si nous sommes une société moins vieille que les autres pays d'Europe, comme l'Allemagne, l'Italie et l'Espagne, nous sommes le pays qui garde le plus fort taux de natalité et le plus fort taux de renouvellement de génération. Mais le renouvellement de génération va de pair aussi avec le fait que nous sommes dans les trois pays au monde qui ont la plus forte espérance de vie, ce qui veut dire d'ailleurs qu'on n'y vit pas si mal. Donc, se pose un grand problème de vieillissement, qui va exploser avec l'arrivée du baby-boom à 70 ans. C'est un problème énorme devant nous et qui se pose aussi en termes de mode de vie et de consommation d'espace.

Comment faire face à tout cela ? On ne trouvera de solution que dans une concertation très approfondie, avec des méthodes sans doute nouvelles à mettre en place. Il y a des exemples qui sont intéressants, peut-être faut-il développer des contacts avec des sites, avec des espaces, des bourgs, des villes qui ont déjà un peu avancé là-dessus. Dans la région normande, il y a une ville que je trouve tout à fait intéressante et qui se pose des questions un peu comparables, c'est la ville de Vire. Vire, vous savez a été totalement

bombardée au moment du débarquement et a été assez rapidement reconstruite. Et aujourd'hui, il se trouve que ces logements qui étaient modernes en 1950 sont très inadéquats par rapport à nos modes de vie, en matière d'équipements sanitaires, d'escaliers, de taille des pièces... Il y a un problème de reconversion de ce bâti de l'ensemble de la ville. Une grande opération est conduite pour éviter que la ville de Vire devienne une ville fantôme, alors que le bocage alentour est complètement grignoté par une urbanisation qui n'est même pas rampante, qui est absolument galopante.

Un autre exemple m'avait beaucoup intéressé dans le Gers, où un village bastide s'était trouvé déserté. Le maire de la commune avait un grand projet qui était de construire un village de vacances. C'était l'époque des villages de vacances. Il a beaucoup réfléchi, pris du temps, puis a pris sa décision. Pendant dix ans il a œuvré à reconquérir toutes les verrues qui étaient dans sa bastide : des maisons abandonnées, des maisons dont les indivisions ne se soldaient pas, ce sont des problèmes que tous les maires connaissent bien et qui sont difficiles à résoudre. Et en l'espace de dix ans, il a réussi à mettre en réseau, ces maisons qui étaient abandonnées, à faire un village de vacances qui soit un village dans le village en quelque sorte, avec des équipements à côté bien entendu. Au lieu d'avoir le village en dehors du village et puis le centre-bourg qui s'effondrait, il a réussi finalement à connecter ces deux projets. Quand une collectivité réfléchit sur un besoin d'équipement, il convient de se demander absolument systématiquement comment construire, comment doter la collectivité de ce nouvel équipement en utilisant l'existant, en le reconvertissant. Nous sommes sûrement dans une grande période de réinvestissement et de création ; et la création architecturale, la création artistique, doivent s'exprimer dans ce qui est existant plutôt que dans des constructions ex nihilo. Alors, c'est valable aussi pour l'habitat individuel, qui reste un problème car la grande tradition de la propriété individuelle, évidemment, a surgi cette extension pavillonnaire à l'infini, dont on peut espérer qu'elle arrive à son terme aujourd'hui et qu'on va inventer d'autres formes d'habiter. Ce n'est pas exclu parce que ce que je disais tout à l'heure sur la mobilité qui est un trait dominant de culture peut s'accompagner de nouvelles formes d'habiter, de nouvelles formes d'habitat, qui soient moins en adéquation avec le pavillon individuel que ça ne l'a été dans la période qui s'achève.

Enfin, un autre sujet a aussi été abordé, c'est celui de la déprise de terres agricoles dans les vallées. Et c'est vrai que c'est un sujet qu'on n'avait pas vu venir tant l'appétit de propriétés foncières est fort dans ce pays. Alors, cette question très complexe renvoie à la question de la spécialisation des espaces agricoles et renvoie à la mise en bassin des espaces de production. On se plaint de la consommation excessive d'espaces agricoles et d'artificialisation des terres et en même temps on a un phénomène d'abandon de terres. C'est un phénomène vraiment absolument nouveau, on ne pensait pas que ceci puisse se produire dans ce pays. Cette question ne se résoudra vraiment bien que lorsque dans les politiques agricoles, on arrivera à faire passer l'idée de rétribution de services environnementaux par la production agricole elle-même. C'est certainement un levier, pas le seul bien entendu, mais c'est sûrement un levier de politique publique très important. D'autres pays en Europe le font déjà, c'est le cas de la Suisse qui est bien connu. Le cas de l'Autriche est moins connu, mais il est assez intéressant comme celui de l'Allemagne dans certains länder ; ces pays ont réussi à enrayer ce mouvement de déprise. Donc, il y a plusieurs leviers et plusieurs niveaux d'intervention. Et je crois que c'est le grand intérêt de ces réflexions sur ces appels à projets que de bien cerner quels sont les enjeux à trente ans, de bien comprendre dans quelle société on vit. Car si on se trompe d'analyse, évidemment on fera des choses, mais on n'aura pas les résultats attendus. Et même si on ne se trompe pas, il faut savoir que très souvent les résultats ne sont pas forcément ceux qu'on attend.

## Échanges

*Je voudrais poser quand même une question à quelqu'un qui a été longtemps dans les cercles étroits de la politique rurale et agricole. On parle aujourd'hui, enfin le ministre en titre aujourd'hui parle d'agro-écologie, comme d'un tournant qui peut être comparable à la grande modernisation agricole des trente glorieuses. C'est le moment où l'on a introduit de la technologie, de la mécanisation, ce qui a induit le délaissement des terres non mécanisables, et de la chimie, beaucoup de chimie. Cette dernière est aujourd'hui très fortement contestée par la société française, par les consommateurs. Est-ce que cette politique d'agro-écologie est un slogan ? Est-ce que c'est une réalité ? Est-ce que c'est durable ? Est-ce que c'est un véritable tournant ou simplement un discours ? Et qu'est-ce que ça peut avoir comme effet sur l'espace, sur sa configuration et sur ces politiques de déprise ou sur ces phénomènes de déprise dont on vient de parler ?*

**Bertrand Hervieu, sociologue, ancien directeur de recherche au CNRS, ancien inspecteur général de l'agriculture, grand témoin du comité de pilotage de la démarche**

Pour le moment ce n'est ni un slogan ni une réalité, c'est une orientation. Pourquoi je dis que ce n'est pas un slogan et que c'est une orientation ? Parce que précisément, c'est une orientation qui repose sur le fait qu'on est au bout d'un modèle de développement. Et comme le disait très bien Pisani lui-même, qui est quand même l'auteur des lois de 1962 et qui les a mis en œuvre : « c'est parce qu'une politique a réussi qu'il faut en changer ». Parce qu'elle a atteint ses objectifs et une fois qu'elle a atteint ses objectifs, les effets non voulus de cette politique commencent à s'opérer. Donc, la nécessité d'un tournant est effectivement portée par le ministre actuel, Stéphane Le Foll, autour de la construction du thème de l'agro-écologie. Donc c'est une orientation. Maintenant, ce n'est pas une politique qui fait la réalité, ce sont les acteurs de l'économie qui transforment une orientation en réalité. Et non d'ailleurs seulement les acteurs économiques, c'est l'ensemble d'une société dans sa dynamique et dans son développement.

La grande difficulté, c'est que sur la modernisation de l'après-guerre, il y a eu dans la société française un moment de vrai consensus. C'est-à-dire que le processus de modernisation, il était voulu, certes pas par tous les agriculteurs, mais par une bonne partie d'entre eux. Et suffisamment nombreuse pour entraîner le reste. Il y avait une volonté de la part de la société française, qui sortait de la guerre, des rationnements, et qui aspirait à une alimentation plus variée, plus importante, moins chère, etc. Tout était en phase. De plus on comptait des classes dirigeantes qui voulaient développer l'industrie et qui avait besoin de bras. Il y avait une vraie cohérence. Un moment de grâce comme il en existe assez peu dans la vie politique, où les intérêts des acteurs économiques, des politiques et de la population dans son ensemble convergent complètement. Ça ne se rencontre pas souvent. Je vous assure, dans l'histoire des politiques publiques, c'est un moment exceptionnel. Absolument exceptionnel et qui n'a duré que dix ans, puisque dès 1965, on était dans des crises de surproduction, le fleuve de lait, la montagne de beurre. Donc c'est vous dire si les choses vont vite. Oui, c'est une autre orientation. Alors, après tout ça il faut d'abord savoir ce que nous voulons pour le pays, et articuler ces orientations avec nos partenaires au plan européen. C'est pour ça que j'ai évoqué la question de la rétribution des services environnementaux rendus par l'agriculture, qui permettrait de reconquérir plus directement des terres qui sont d'un strict point de vue économique et marchand non rentables et auxquelles il faut donner une destination. Et si on veut qu'elles soient entretenues voire qu'elles soient productives, il faut effectivement les accompagner par des politiques publiques.

*Il y a eu une époque après la guerre où l'on a vu dans nos villages une transformation. Les petites fermes ont arrêté leur production, les agriculteurs ont changé de métier ou sont partis en retraite. Et dans les années 1955-1960-1970, tous les bâtiments agricoles ont été repris, revendus pour accueillir nos amis parisiens qui se sont créés des résidences secondaires. Ça a été une période favorable aussi pour notre*

*environnement. Dans ma commune, dans les années 1980-1990, à peu près la moitié des habitations du village étaient des résidences secondaires. Aujourd'hui, il n'y en a plus que 10-15 % maxi. C'est un phénomène que l'on a connu et je voudrais bien savoir comment il a été initié.*

*Bertrand Hervieu, sociologue, ancien directeur de recherche au CNRS, ancien inspecteur général de l'agriculture, grand témoin du comité de pilotage de la démarche*

La France a été championne du monde des résidences secondaires rurales. Le phénomène de la résidence secondaire rurale, la fameuse fermette de Seine-et-Oise a été un vrai phénomène, qui a permis de sauvegarder beaucoup de bâtis. Aujourd'hui nous sommes vraiment dans une accélération de la culture de la mobilité et on constate une désaffection à l'égard de ce phénomène. C'est-à-dire qu'il y a une décline très forte, un peu compensée dans certaines régions, y compris d'ailleurs en Normandie, par l'arrivée notamment des Anglais. Mais là aussi, il y a des abandons, pour des raisons de coût, de l'entretien, ... Et puis parce que dans un certain nombre de familles ou d'individus, le voyage l'emporte sur la résidence où il faut revenir à tout moment, entretenir, y compris le fait qu'une grande partie de la première génération de résidents secondaires avaient encore des attaches agricoles, rurales, etc., avaient certaines notions pour entretenir. Aujourd'hui, les urbains purs sont très démunis par rapport à l'entretien. Ces personnes qui vivent dans des immeubles en copropriété, quand il y a une fuite au plafond, appellent le syndic, tandis que là il faut se débrouiller tout seul. Ils sont très perdus d'où la désaffection. Je n'ai pas les statistiques en tête, mais elles ont été publiées et c'est assez spectaculaire. Dans l'Eure, une partie de ces résidences secondaires ont été reprises comme résidence principale permanente.

*Je me demande si dans nos représentations, on n'est pas toujours dans le développement démographique à tout prix ?*

*Bertrand Hervieu, sociologue, ancien directeur de recherche au CNRS, ancien inspecteur général de l'agriculture, grand témoin du comité de pilotage de la démarche*

Ça c'est une vraie question. Je continue de penser que pour un Maire, pour un Président de Communauté de communes ou de nouvelle commune, etc., le critère démographique reste un critère très fort. La leçon qu'il faut en tirer, c'est qu'on ne peut pas construire son projet et son ambition de réussite sur un seul critère. On le dit à l'envi et c'est vrai que nous sommes dans une société complexe avec des populations aux intérêts de plus en plus complexes et contradictoires. Donc, construire un objectif sur un seul critère, finalement en se focalisant uniquement là-dessus, c'est prendre un grand risque.

*Je voulais compléter la question qui vient de vous être posée, et la prendre différemment. C'est vrai que je suis aussi maire d'une commune rurale, c'est vrai qu'on annonce rarement avec un sourire vainqueur le fait qu'on a perdu 10 % de la population. Mais en revanche, les structures familiales actuelles ne nous condamnent-elles pas à toujours construire ? Parce qu'on se rend compte que peut-être deux générations en arrière, on vivait à un peu plus par maison. Maintenant, on se trouve dans nos communes rurales à avoir des familles qui sont venues avec leurs deux ou trois enfants, les enfants sont partis. Si on n'a pas offert aux enfants de construire, ils ont été dans la commune voisine qui avait un beau lotissement en cours de construction. On a des maisons, de grandes maisons qui sont occupées par un couple, parfois une seule personne, et on a un besoin permanent en quelque sorte de construire de l'habitat, donc de consommer du*

*foncier. Et est-ce que là il y a des solutions ? Est-ce que les centres-bourgs suffiront si on les réinvestissait à répondre à cette demande sans cesse croissante ?*

**Bertrand Hervieu, sociologue, ancien directeur de recherche au CNRS, ancien inspecteur général de l'agriculture, grand témoin du comité de pilotage de la démarche**

Vous donnez quand même une partie de la réponse dans votre question ! L'individuation du logement c'est à la carte et aux différents moments de la vie. Ce sont des projets de plus en plus courts. Ce n'est pas un projet pour la vie mais à dix ans. Cela fait partie de ce que j'appelle cette culture de la mobilité. Il y a les recompositions et le vieillissement. Une question que je me pose, c'est comment pourrait-on essayer de penser le réinvestissement des centres-bourgs au regard du vieillissement et du vieillissement isolé ? Parce que la grande majorité des personnes âgées sont des personnes seules.

Entre la maison de retraite ou l'isolement dans un pavillon forcément périphérique, est-ce que le centre-bourg n'est pas un lieu intéressant pour vieillir tout simplement avec une sociabilité possible, avec une mobilité individuelle possible ? Cela pose tous les problèmes de propriété. Mais si on ne se pose pas la question, on a peu de chance d'y répondre. Et donc, je pense que c'est intéressant de se poser cette question-là. Parce qu'encore une fois, cette culture de la mobilité, c'est aussi une culture de l'autonomie. Or, qu'est-ce que nous voulons dans notre société ? Du plus petit au plus vieux, ce que nous voulons, c'est être autonome. Donc, comment pensons-nous l'autonomie et en même temps les liens sociaux et la capacité de vivre ensemble ? Vu sous cet angle, la structure des centres-bourgs, ce n'est pas si mal en dépit de tous les problèmes que ça pose. De ce point de vue-là, il y a peut-être des choses qu'on ne referait plus, comme de mettre des maisons de retraite complètement à l'extérieur en rase-campagne où les gens ne peuvent pas se déplacer.

*Dans nos villages, les maires souhaitent construire parce qu'ils veulent retrouver de la jeunesse et que donc nos écoles ne ferment pas. Parce qu'on a une école maternelle et une école primaire dans notre vallée de la Lévrière, mais en fait, au fur et mesure du temps, l'inspection nous fait fermer les écoles. A ce moment-là, les familles ne veulent plus s'installer. D'accord le vieillissement, mais comment aussi capter la jeunesse ?*

*On a cette problématique de savoir comment retenir la jeunesse ? Je crois que pour tous les élus, c'est un point vital. À Charleval, nous avons essayé de mettre à disposition un lotissement. Le lotissement classique lambda si vous voulez. 20 logements, on s'est dit « ça y est, impeccable, des jeunes couples vont arriver, ils ont soit un enfant ou pas d'enfant, donc pour deux-trois ans c'est tout bon, notre école maternelle, etc. ». Manque de chance, avec les problématiques économiques d'aujourd'hui, c'est que ce lotissement, il est terminé depuis trois ans. Depuis trois ans, on a un turn-over de gens qui revendent. Pourquoi ? Plus d'emploi. Ou alors les remboursements sont trop élevés. Voilà ce qu'il se passe. Donc finalement, ça ne nous apporte rien. Et je peux vous dire qu'on avait un gros espoir. On a peut-être une piste, je vais parler pour Charleval. Une piste qu'on voudrait bien voir déboucher, et on va se faire aider du CAUE pour ça. C'est qu'on souhaite mettre en place un écoquartier. L'écoquartier intergénérationnel doit permettre de générer une cohabitation de jeunes, d'anciens, etc. Et notre projet, c'est d'y mettre aussi une maison de santé pluridisciplinaire sur ce quartier. Il faut avoir du foncier, etc., enfin bref, c'est une réflexion de très longue haleine, mais pourquoi pas.*

*On sait que l'attractivité du territoire concerne non seulement le fait d'attirer dans les villes, dans les bourgs, sur les territoires, mais aussi de retenir la population et qu'elle passe essentiellement par les services aussi. Pour les maisons de santé par exemple, les services c'est vraiment l'un des critères qui permettrait de retenir vraiment la population. Et puis le tourisme, l'animation, ont un rôle important, bien que ce soit parfois difficile de mesurer le retour sur investissement.*

*Bertrand Hervieu, sociologue, ancien directeur de recherche au CNRS, ancien inspecteur général de l'agriculture, grand témoin du comité de pilotage de la démarche*

J'approuve complètement sur cette question des services et de la demande de services. Ce qui est important, c'est que cette population qui arrive n'est plus une population rurale, elle est une population urbaine. Elle attend les mêmes services, elle a les mêmes exigences, les mêmes profils, les mêmes difficultés, etc. Cette question des services est effectivement toujours assez centrale. On pourrait ajouter un point que je n'ai pas abordé, mais qui mériterait quand même vraiment d'être approfondi, c'est la question des grandes centrales de distribution et de leur localisation. Il y a sûrement une réflexion à conduire à l'échelle du département, c'est sûrement une bonne échelle pour essayer de penser ça, parce que ça a un impact terrible.

*On l'a vu hier à Rugles par exemple. Avec les supermarchés qui s'installent en périphérie, forcément, il y a un impact sur la mobilité.*

*Bertrand Hervieu, sociologue, ancien directeur de recherche au CNRS, ancien inspecteur général de l'agriculture, grand témoin du comité de pilotage de la démarche*

Oui, bien sûr, c'est très fort. Parce que ces pavillons dont Monsieur parlait exige deux voitures, donc la difficulté d'entretenir deux voitures... Et le coût de cette mobilité est à la fois collectif et individuel.

*Dans notre commune, Mesnil-en-Ouche, il y a une réflexion au niveau du Conseil départemental sur la fermeture des collèges. Les collèges font partie de notre animation, de notre attractivité, de notre territoire.*

*Je voulais poser une question par rapport au paysage. Est-ce que dans la question de l'attractivité des territoires, le paysage n'est pas aussi une question à poser ? Comment la qualité du paysage, si elle est mise en valeur, peut renforcer l'attractivité de certains territoires ? À la fois en termes de perception, ce qu'on voit depuis son salon, les chemins qu'on peut parcourir à proximité, les espaces publics où l'on peut rencontrer ses voisins. Il est important de poser toutes ces questions-là, pour valoriser aussi peut-être les espaces aujourd'hui déshérités et au contraire peut-être aussi dire que dans les lotissements qu'on voit fleurir partout, ces questions ne sont peut-être pas assez posées.*

Sabine Guitel, directrice du CAUE27

C'est une des questions à laquelle nous allons nous attacher – dans le cadre de cet atelier de recherche-action avec l'école d'agriculture UniLaSalle. Qu'en est-il de la valeur économique des paysages ?

Bertrand Hervieu, sociologue, ancien directeur de recherche au CNRS, ancien inspecteur général de l'agriculture, grand témoin du comité de pilotage de la démarche

Je trouve que le projet qui est équidistance des questions paysagères, de la déprise agricole et l'abandon des centres-bourgs ou des sites industriels, ça fait système. On a pensé les lotissements, le développement agricole, mais ce qui est nouveau et ce qui rend complexe la question que nous nous posons, c'est comment articuler l'ensemble de ces questions ? Et c'est vrai que la notion de paysage est complètement intégratrice de ces différentes dimensions. Mais elle est compliquée à saisir, et même à conceptualiser. Ce n'est pas facile le paysage, mais c'est bien là-dessus qu'il faut chercher.

Sabine Guitel, directrice du CAUE27

C'est le sujet de l'atelier, puisque c'est paysages-territoires-transitions. Donc cette question du paysage introduit complètement la deuxième partie avec l'appel à projets.

# L'appel à projets

Sabine Guitel, directrice du CAUE27

L'atelier de recherche-action *Vallées habitées*

Fin 2015, le ministère de l'environnement, de l'énergie et de la mer a lancé un appel à manifestation d'intérêts *paysages, territoires, transitions* pour sélectionner des territoires et des équipes mixtes associant professionnels et chercheurs, à même de travailler sur les problématiques de transition énergétique et écologique dans le cadre d'ateliers territorialisés de recherche-action.

En réponse à cet appel, le CAUE27 avec le département de l'Eure, l'École nationale du paysage de Versailles, l'École nationale supérieure d'architecture de Normandie et l'École d'agriculture de Beauvais, ont proposé un atelier de recherche-action pour la reconquête de territoires de vallées en déprise dans l'Eure et intitulé ce projet *Vallées habitées*. Celui-ci fait partie des 6 projets lauréats retenus en mai 2016.

Pour le CAUE27, cet atelier offre une opportunité de recherche et d'engagement pour aller plus loin dans la compréhension globale et partagée des logiques d'évolution des territoires liées à l'étalement urbain. L'enjeu est de renouveler l'action territoriale par une démarche collaborative et participative. Et cela nécessite d'identifier et d'accompagner les capacités des habitants, des professionnels, des élus à réinvestir des espaces urbains, naturels et agricoles, selon d'autres formes économiques et sociales que celle de la périurbanisation.

L'objet de l'atelier de recherche-action est de reconquérir les vallées pour réenclencher une dynamique avec et autour des acteurs locaux qu'ils soient habitants, élus, professionnels à même de tirer profit des potentialités paysagères de ces vallées. Il s'agit de faire émerger de nouvelles conceptions, de nouveaux processus, de nouveaux modes de faire et de stopper le délaissement visible dans l'habitat, l'activité, les services, le patrimoine, l'environnement ...

*Pourquoi les Vallées ?*

À l'exception de la vallée de Seine fortement urbanisée et industrielle, les paysages de vallées euroises sont à dominante rurale alignant villes, bourgs et villages séparés par des espaces agricoles. La trame urbaine de l'Eure est caractérisée par ce maillage dense d'espaces urbains situés en vallée qui polarisaient les secteurs agricoles des plateaux voisins.

Historiquement, ce territoire s'est structuré à partir d'une opposition duelle plateaux / vallées. Les plateaux, dépourvus de ressource en eau stable, restaient voués à l'agriculture et à la sylviculture. Les vallées centralisaient l'essentiel du développement urbain, commercial et industriel. A partir de 1950, les travaux d'adduction d'eau et l'accès à la mobilité facile a rompu, puis inversé, cet équilibre millénaire.

La périurbanisation résidentielle, commerciale et économique, orientée sur les nouvelles voies de communication, impacte progressivement le territoire de vallées. S'ils résistent encore, des « poches » d'usure se font néanmoins sentir. Dans les domaines de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement, le CAUE27 a identifié trois types de délaissement : les centre-bourg anciens, les friches suite à l'arrêt d'activités notamment industrielles liées à l'eau, ou à l'abandon d'équipements et les espaces, notamment agricoles, à forte valeur environnementale.

### *Pourquoi vouloir reconquérir les territoires en déprise ?*

Les centres-bourgs, petits pôles d'emplois, de commerces et services du quotidien, structurent leur territoire. Aujourd'hui ils se dévitalisent. Les habitants ne s'installent plus et d'autres partent. Les logements se vident, se dégradent et les commerces ferment.

Les sites industriels, ponctuels et liés au cours d'eau, prolongent souvent l'urbanisation des bourgs. Leur densité est différente en fonction des vallées, de la largeur du lit majeur et de la puissance industrielle. Ils présentent des typologies architecturales souvent patrimoniales, du moulin à aube proto-industriel en passant par le shed de la fin du 19<sup>e</sup> siècle jusqu'au palais de béton des années cinquante.

Une part considérable de la biodiversité patrimoniale locale se développe dans les milieux naturels de vallée qui sont soit des milieux aquatiques et zones humides en fond de vallées, des pelouses thermophiles et calcicoles en haut de coteau ou des pelouses des terrasses alluviales en vallée de Seine. Les contraintes de pente ou d'hydromorphie des sols rendent ces espaces peu attractifs pour l'agriculture conventionnelle. Peu et mal exploités, leur richesse écologique est menacée.

Pour ces trois types d'espaces, il nous paraît intéressant au cours de cet atelier d'engager une nouvelle manière de penser et d'habiter, en ménageant les lieux et leur environnement sur le long terme.

### *Quel engagement ?*

L'objectif de *Vallées habitées* est de mesurer la capacité des territoires à envisager et amorcer un autre mode de développement territorial.

Cela passe par l'observation et la connaissance c'est-à-dire par la sollicitation de partenaires locaux dépositaires d'expertises complémentaires (Équipe projet, CD27, Conservatoires, CAF, ...), par la détection et la valorisation des initiatives locales les plus innovantes (les « pépites » du territoire) et par les actions de recherche menées avec les étudiants et chercheurs des écoles partenaires, ENSAN, ENSPV, ESITPA / LASALLE.

La participation de chacun est évidemment essentielle qu'il s'agisse de celle du CAUE27 qui s'engage à développer une nouvelle posture de travail avec les territoires eurois, basée sur l'écoute et la curiosité, celle des élus qui seront volontaires pour participer au processus de recherche action et celle des habitants et des acteurs de l'aménagement moteurs des expérimentations mises en œuvre.

### L'appel à projets

Sont invités à répondre à cet appel à projets :

- les communes, EPCI du département de l'Eure dont au moins tout ou partie du territoire se situe en vallée,
- les porteurs de projets privés (collectif, association, promoteur ...) appuyés par une collectivité qui accompagnera financièrement le projet.

Sera éligible tout projet s'inscrivant dans la dynamique de reconquête des vallées dans l'esprit d'une transition écologique et énergétique.

L'appel est ouvert aux différentes échelles du projet d'aménagement de la parcelle jusqu'au grand territoire en passant par le quartier ou la commune ... Il vise des projets qui témoignent d'une intention d'agir sans en préfigurer pas la forme. Les projets doivent traduire une volonté d'enclencher une autre manière de penser le développement de ces espaces particuliers, une autre manière d'habiter les lieux avec ceux qui l'occupent et le pratiquent.

Les critères de sélection reposent sur la présence dans le projet d'au moins un questionnement sur un type d'espace délaissé ou en voie de délaissement et d'au moins 2 des 3 objectifs suivants : le recyclage de foncier déjà urbanisé, la revalorisation du patrimoine bâti et la valorisation des ressources naturelles.

L'engagement du CAUE27 dans l'accompagnement des territoires retenus consistera à :

- animer un programme de recherche-action sur 3 ans qui apporte expertises, expérimentations, apports de références avec le concours des enseignants chercheurs et d'étudiants (dans le cadre d'ateliers et de stages),
- accompagner les porteurs de projets à recruter une équipe composée de disciplines diverses (urbanistes, paysagistes, écologues, anthropologues, sociologues, artistes ...),
- proposer une animation culturelle destinée à l'appropriation et la diffusion de la démarche,
- organiser un moment de restitution et de partage par an entre territoires retenus,
- éditer un bilan de l'atelier qui rendra compte de l'évolution des pratiques dans l'accompagnement de projets et de l'évolution de l'enseignement aux métiers du paysage, de l'agriculture, de l'urbanisme, de l'architecture.

Chaque territoire sélectionné bénéficiera de l'accompagnement du CAUE27 pour élaborer la consultation de bureaux d'études. La rémunération du bureau d'études retenu après consultation est financée par le CAUE 27 à hauteur de 10 000 € à 20 000 € au maximum, ce qui représente a priori 10% à 20% au maximum du coût estimé de ce type d'études. Le CAUE27 accompagnera chacun des territoires dans la recherche de financements complémentaires.

Pour candidater, les territoires ont à constituer un dossier qui comprend une présentation synthétique du projet ou de la problématique, un argumentaire qui développe la manière dont le projet ou la problématique répond au programme *Vallées habitées* et une lettre d'engagement de la collectivité accompagnée d'une délibération. Deux à quatre territoires ou projets seront retenus par le jury composé de représentants du département, de la région et de l'État, d'enseignants-chercheurs et de professionnels de l'aménagement.

Les territoires non retenus pourront, s'ils le souhaitent, bénéficier de l'accompagnement du CAUE27 dans le cadre d'une convention.

Les 3 écoles partenaires apporteront leur expertise par une observation du système territorial et de ses acteurs, par l'étude des processus de délaissement, pour distinguer notamment les évolutions des vallées par rapport à celles des plateaux, par la recherche de références nationales et internationales en matière de reterritorialisation via transition énergétique et écologique et enfin par la mise en place des ateliers et chantiers d'expérimentation. Je vais maintenant les laisser présenter leur engagement dans ce programme.

Les écoles, partenaires de la démarche

## Frédéric Saunier, architecte, maître-assistant, ENSA Normandie

Fondée en 1904, l'École Nationale Supérieure d'Architecture (ENSA) de Normandie est implantée depuis 1984 dans une ancienne usine de la vallée du Robec, à la frontière entre Rouen et Darnétal. Une centaine d'enseignants et une trentaine d'agents administratifs y accueillent près de 700 étudiants, dont 60% viennent de Normandie. Son projet d'établissement comprend quatre axes stratégiques : former des professionnels de l'architecture et, plus largement, du cadre de vie, renforcer ses partenariats internationaux, développer la recherche, diffuser la culture architecturale.

Valorisant les compétences et travaux de ses enseignants, l'ENSA Normandie, membre fondateur de la ComUE Normandie Université, a récemment constitué une équipe d'accueil, ATE (Architecture Territoire Environnement) Normandie EA 7464, intégrée à l'école doctorale ED 556 Homme, Sociétés, Risques, Territoire. Ses trois axes sont : Villes, campagnes et processus de métropolisation, Matières, techniques et processus d'innovation, Arts, dispositifs du sensible.

Le chantier des prochaines années est d'associer étroitement pédagogie et recherche. A cet égard, la reconnaissance des enseignements liés à la reconversion, la transformation et la réhabilitation, dont le Master *Diagnostic et réhabilitation des architectures du quotidien*, est un avantage sur lequel l'école compte capitaliser.

Outre ces activités scientifiques en plein essor, l'école collabore depuis longtemps avec diverses structures, locales, nationales et internationales. L'école a notamment travaillé à six reprises, entre 2005 et 2014, avec des institutions régionales, sur le thème de l'aménagement des espaces ruraux et péri urbains, dans le cadre d'ateliers de projet de fin de licence : le Syndicat d'études Caux Vallée de Seine (2007), le Parc naturel régional des Boucles de la Seine normande (2008), le CAUE 27 (2009), la Communauté de l'agglomération Rouen Elbeuf Austreberthe (2010), le CAUE 14 (2011), le Parc naturel régional des Boucles de la Seine normande et la Communauté d'agglomération Seine-Eure (2014). Cette expérience pédagogique a été reconnue au travers de l'organisation par l'école, sous la responsabilité de Johanna Sery et de moi-même, en novembre 2014, des 6<sup>e</sup> rencontres du réseau *Espace rural & projet spatial*. Rencontres dont témoigne l'ouvrage *Ruralité et métropolisation, à la recherche d'une équité territoriale* (Publications de l'Université de Saint-Étienne, 2016).

Forts de ces acquis, une participation à l'AMI *paysages territoires transitions* nous a semblé naturelle car elle permettrait de reconstituer à l'école un enseignement de projet sur ces territoires particuliers, enseignement disparu depuis 2014. En effet, les architectes ne sont qu'exceptionnellement formés à travailler sur les territoires ruraux. Si dans la salle, nous en sommes tous convaincus, il n'est pas simple de convaincre tout le monde de l'urgence et de l'intérêt public de la sensibilisation et de l'acculturation des futurs architectes aux spécificités de ces territoires. Notre participation trouverait place plutôt à la fin du dispositif et pourrait même donner lieu à l'association avec un autre établissement d'enseignement supérieur ; des contacts ont été noués en ce sens.

Anne Combaud, géographe, responsable formation agronomie et agro-industries, Institut Polytechnique UniLaSalle

L'approche d'UniLaSalle est celle de la recherche-action. Cela signifie que nous travaillons pour vous. Mais pour travailler pour vous, nous devons trouver la meilleure manière de répondre à vos problématiques développées dans les dossiers déposés. Je propose de vous présenter les idées que nous avons eues, qui évolueront sans doute en fonction des territoires qui vont postuler et en fonction de vos projets de territoire.

En préambule, une réflexion, c'est qu'en Normandie, lorsque nous parlons agriculture, nous pensons spontanément à l'élevage. Il me semble que ce terme a manqué ce matin dans les différents échanges que nous avons pu avoir. Or, il est très important d'utiliser ce mot lorsque nous parlons de prairies humides et de zones humides.

Quelques mots sur UniLaSalle. L'école d'ingénieur est issue de la fusion entre l'école d'ingénieur en agriculture de Beauvais et l'ESIPTA. UniLaSalle est la plus grande école d'ingénieur, avec 2 500 étudiants, au niveau national dans le domaine des sciences de la terre, du vivant et de l'environnement. Elle comprend deux campus : l'un à Beauvais et l'autre à Rouen. Il y a quatorze formations diplômantes du niveau bac au niveau bac +6 avec trois spécialités d'ingénieurs autour de l'agriculture, la géologie et l'alimentation & santé. Elle s'inscrit dans un réseau à l'international qui permet d'avoir des connexions avec 130 universités. Elle comporte deux fermes, une sur le campus de Beauvais et l'autre à mi-chemin entre Beauvais et Rouen, à Bézu-la-Forêt. Les étudiants d'UniLaSalle se spécialisent dès la 4<sup>ème</sup> année. Ces spécialisations vont de la gestion de la semence à l'agronomie, l'élevage et l'analyse du territoire en passant par l'agro-alimentaire, le marketing, le conseil en banque-assurance et entrepreneuriat.

Le projet *Vallées habitées* va travailler sur la transition. Pour pouvoir réfléchir sur cette notion, il faut d'abord comprendre comment nous en sommes arrivés à l'état actuel.

Dans l'immédiat 2017, nous travaillerons sur deux axes avec en premier lieu le projet des 4<sup>ème</sup> années en spécialisation Agronomie et Territoire sur les dynamiques agricoles des Vallées de l'Eure. Ces dynamiques seront travaillées à l'échelle du département afin d'avoir des points de comparaison. Depuis la fin de la seconde guerre mondiale, nous voyons une évolution des exploitations tant dans leur taille, que dans leur nombre ou leur typologie. Dans le cadre de ce projet, nous pensions étudier l'évolution de l'occupation du sol sur l'Eure depuis les années 90. Qu'est ce qui était boisé ? Qu'est ce qui était cultivé ? Qu'est ce qui était urbanisé ? Le second axe est la définition d'une stratégie de gestion des zones humides des Vallées de l'Eure sur la base de la caractérisation des enjeux de la conservation de la biodiversité et des enjeux agricoles. Il repose sur l'analyse de l'évolution des cultures à partir des années 2000. A l'échelle de la parcelle, nous regarderons quelles cultures ont été et sont réalisées sur ce territoire. Les prairies sont-elles permanentes ou temporaires ? À l'échelle des exploitations, quelles sont les évolutions des types de ces exploitations ? L'évolution de ces dynamiques, nous intéresse particulièrement à UniLaSalle. Une des manières de préserver les prairies humides est le pâturage, selon les valeurs fourragères des espèces végétales constituant ces prairies humides. C'est pourquoi il est important de connaître les types d'exploitations présentes sur le territoire afin d'apporter la solution la plus adaptée pour l'entretien de ces prairies humides. Si l'élevage n'est pas présent dans une vallée, pourrions-nous aller jusqu'à la proposition d'une réimplantation, de la création d'une filière ? C'est à discuter avec les acteurs du territoire, selon leur souhait de dynamisation. Une autre manière de favoriser ces zones humides, c'est d'en faire du fourrage et de voir si localement le fourrage de ces prairies humides ne peut pas être valorisée donc revendue localement.

Ensuite, de 2017 à 2018, nous souhaiterions mettre en place deux projets. Le premier projet des 4<sup>ème</sup> années Agronomie et Territoire aurait pour objectif la modélisation de l'évolution du potentiel de production alimentaire entre 2006 et 2015. Nous étudierons notamment l'artificialisation des terres, l'aménagement du périurbain. Sachant que 50% des constructions se font dans des villages de moins de 1 000 habitants, il ne s'agit pas que de périurbain mais aussi la proximité entre les milieux ruraux et le milieu agricole. La question posée serait quelle priorisation prendrions nous entre le maintien de l'agriculture et ces urbanisations ? La notion de paysage est également importante en s'interrogeant sur quel paysage voulons nous garder autour de ces villages ? Le second projet des 4<sup>ème</sup> années Agronomie et Territoire portera sur la relocalisation des chaînes alimentaires. A partir du potentiel des exploitations, nous regarderons si elles sont au maximum de leur potentiel, si des systèmes d'exploitation peuvent changer, dans le but de recréer des systèmes de circuits locaux de valorisation. Par exemple pourrait-on créer un éco-magasin dans un éco-quartier qui revendrait des produits issus de l'agriculture locale ?

Enfin de 2018 à 2019, nous aimerions développer deux projets. Le premier projet des 4<sup>èmes</sup> années Entreprendre et Développer une Activité Innovante en Agriculture est une étude prospective sur la transition énergétique. Nous regarderons si les friches présentes dans les villages peuvent être reconverties comme zones énergétiques. Dans le cadre du second projet des 4<sup>èmes</sup> années Hydrologie et risques industriels, nous nous intéresserons à la compréhension des systèmes hydrologiques et au potentiel énergétique couplée à une étude sur la qualité de la ressource en eau dans les zones saturées et non saturées. Quel lien entre les rivières et les prairies humides ?

Pour conclure, une question à laquelle nous pourrions répondre ensemble. Comment fait-on pour rester connecté avec son département dans les vallées de l'Eure qui ne sont pas connectées ? La transition numérique est un défi majeur de l'agriculture, pour qu'elle soit connectée. Le problème est que les exploitants se trouvent là où la 4G n'est pas. Comment fait-on pour une agriculture connectée lorsque nous ne sommes pas connectés ?

## Échanges

*Pour répondre à la question posée, le développement de « Eure Numérique » sur l'ensemble de notre département est en marche. Le Département est tout à fait conscient de cette problématique, et nous faisons tout pour que le numérique arrive, et partout.*

*Je souhaite réagir par rapport aux propos de Monsieur Saunier. L'idée d'ateliers partagés entre les étudiants en architecture et ceux d'UNILASALLE me semble très intéressante. Nous organisons, pour notre part depuis quelques années, un séminaire « agro paysages » avec des étudiants paysagistes et agronomes. Il s'agit à chaque rencontre de semaines très riches durant lesquelles les élus concernés par les sites de projets, trouvent des réponses vraiment nouvelles aux questions qu'ils se posent. L'appel à projets semble être le bon cadre pour développer de telles rencontres.*

*Parmi les solutions ou les devenir possibles de ces territoires en déprise, nos concitoyens sont de plus en plus en demande d'une offre pour se nourrir en proximité. Des pistes dans ce sens sont-elles envisagées ? Au-delà de l'utilité, développer une offre locale peut s'avérer agréable. Cela nécessite en effet des systèmes d'exploitation très fins, souvent à la parcelle, avec une très belle apparence et une très belle qualité.*

*Anne Combaud, géographe, responsable formation agronomie et agro-industries, Institut Polytechnique UniLaSalle*

Tout à fait, c'est ce que nous appelons pour notre part les circuits courts. Une nouvelle loi devrait prochainement être promulguée concernant l'alimentation dans les écoles publiques, pour proposer 40 % de produits locaux. Comment arrivons-nous à ce résultat ? Si nous, qui avons les compétences agricoles, n'aidons pas les collectivités à répondre à ces enjeux, c'est que nous ne remplissons pas notre rôle. Donc pour répondre à votre question, cette problématique fait vraiment partie de sujets que nous souhaiterions travailler avec vous sur ce projet.

## **Comprendre, expérimenter, innover : témoignages de porteurs de projets**

Sabine Guitel, directrice du CAUE27

Cet après-midi, une série de témoignages permettra de présenter ces pépites dont on a parlé ce matin. Ce qui nous intéresse plus particulièrement dans ces projets en cours ou réalisés, c'est de comprendre l'engagement des personnes qui en sont à l'origine et ce que ces personnes ont mis en œuvre.

## Un parc éolien au Tilleul Othon

Frank Poubelle, conseiller municipal, Tilleul Othon

Je vais vous présenter un parc éolien, que nous voudrions participatif, sur deux communes, Tilleul Othon et Bray. Deux petites communes qui se trouvent exactement à 30 km d'Évreux, sur le plateau du Neubourg, en limite de vallée, sur la commune de Beaumont-le-Roger, l'intercommunalité Risle Charentonne, tout près de Bernay et de Brionne. Les distances sont à peu près de cet ordre-là : 39 km de Rouen, 28 km de Louviers, 25 km d'Évreux, 11 km de Bernay. Ce sont des éoliennes qui sont placées sur un plateau, nu, donc openfield. Elles se voient de très loin, mais depuis la Vallée on ne les voit pas.

Le plateau est marqué par une activité agricole et effectivement, du patrimoine historique en vallée, c'est pour ça que nous avons été invités à « Vallées Habitées », puisque la vallée de la Risle Charentonne accueille beaucoup d'entreprises anciennes et également modernes. Et effectivement, le parc éolien peut avoir un rôle à jouer sur l'activité économique de cette vallée.

Sur le schéma régional de la région Haute-Normandie à l'époque, il y avait l'objectif en 2013 de constituer des zones favorables à l'éolien. Et vous voyez que là, le projet des six éoliennes de Bray le Tilleul Othon se situe dans une « patate » favorable. Nous sommes bien dans un schéma d'acceptation de l'éolien, ici pour 12 MW.

Parcours semé d'embûches, vous imaginez bien le contexte marqué par l'arrivée de grandes machines de plus de 150 m. Et ça depuis 2002 exactement, puisque le développeur nous a fait une proposition à cette époque. Et depuis, nous avons une petite quinzaine d'années d'embûches, mais également d'espoir, et c'est bien pour ça qu'aujourd'hui on veut vous présenter ce projet de parc éolien.

Le parc éolien a été développé par un privé qui a déposé des permis de construire, qui ont été retoqués à de nombreuses reprises. Et la commune du Tilleul Othon en 2012 avait déposé un recours. Donc ça n'était pas nous, c'était l'ancienne mandature. Ce recours auprès du Tribunal administratif, a empêché effectivement le projet de se faire. En 2014, nous sommes arrivés nouvellement élus et nous avons souhaité au sein de notre Conseil municipal et celui de Bray relancer l'idée de vouloir accepter ces éoliennes sur notre territoire. Donc nous avons demandé à lever le recours auprès du tribunal administratif, ce qui a été accepté au bout de trois semaines. Depuis 2014, nous avons relancé l'idée d'avoir des éoliennes.

Valérie Lerouge, Maire de Tilleul Othon

Dès le départ, nous avons voulu que ce projet se formalise et se concrétise en impliquant les habitants et les collectivités dans le financement de cette opération ainsi que dans la gouvernance du projet, l'idée étant d'en faire un projet de territoire. Nous avons commencé par avoir un contact direct avec l'Agence Locale de l'Energie et du Climat (ALEC 27), qui nous a mis en lien avec deux consultants, l'agence \*Confluence\* pour l'aspect juridique et \*Sita Watt\* pour l'aspect économique. À partir de ce moment, nous avons eu une formation technico-juridique pour l'ensemble des élus, pour savoir de quoi on parle, tant sur l'aspect juridique et ce qu'implique de recevoir des éoliennes sur le territoire, ainsi qu'économique, le business plan notamment. En somme comment s'inscrit un projet d'éolien dans le financement, dans le parcours de la construction et tout ce que ça englobe. À l'issue de cette formation, nous avons décidé d'informer les

administrés et de réaliser un bulletin d'information dans lequel nous avons expliqué toutes nos démarches. Tout de suite après, nous avons eu la volonté de mettre en lien le public, le consultant et l'économiste sur ce projet à travers un atelier citoyen. Cela nous a permis d'avoir des retours des citoyens, ce qu'ils attendaient de ce projet et ensuite nous ce que nous pouvions proposer.

Parallèlement, nous avons monté un séminaire à Rouen. La volonté, était de vouloir garder sur le territoire les fonds d'investissement. À travers ce séminaire, nous avons réussi à solliciter des investisseurs potentiels publics pour permettre de garder les fonds propres sur le territoire. À l'issue, nous avons eu différents entretiens avec le constructeur, pour le tenir informé de notre démarche. Et ces démarches-là l'ont conquis, puisque c'est une démarche tout à fait novatrice sur le territoire et notamment en France. Et le pool d'investisseurs aussi s'est constitué à l'automne 2015. Aujourd'hui, nous sommes en négociation et avec le pool et avec le développeur pour finaliser ce projet.

Alors, en quoi consiste ce projet concrètement ? Il s'agit de transformer ce projet purement privé en projet de territoire. C'est-à-dire intégrer le projet éolien dans une dimension plus large comme élément s'inscrivant dans une politique globale de transition énergétique. Pour nous, il s'agit à la fois de maîtriser l'énergie, et on a du travail sur le territoire, mais aussi de produire de l'énergie renouvelable. En parallèle, nous souhaitons aussi aider les citoyens et les accompagner dans cette démarche en leur proposant des ateliers pour répondre à leurs questions et les accompagner dans leurs projets. L'accueil de ces éoliennes sur notre territoire est une opportunité que nous utilisons comme un socle nouveau pour ancrer cette nouvelle politique localement et d'une façon pérenne.

Nous souhaitons optimiser les retombées économiques locales sur trois points. Le premier point c'est la taxe, mais aussi les mesures d'accompagnement, ce qui est important pour nous dans les budgets des communes, car cela nous permet de montrer qu'on peut faire des choses grâce à ce projet d'éoliennes. Le second c'est de produire de l'énergie locale avec des retombées locales. Et enfin, montrer un petit peu à chacun que c'est une économie vertueuse, justement en montrant que les projets que nous avons directement et rapidement sont financés par l'accueil de ces éoliennes.

**Marie Atinault, chargée de mission, Agence locale de l'énergie et du climat de l'Eure**

La question, c'est de permettre aux habitants d'un territoire, d'une collectivité, d'une commune de se réapproprier les questions énergétiques. Le principe de ce projet éolien, est non seulement de faire du participatif local, mais avant cela, c'est se poser les bonnes questions. C'est un préalable, on ne peut pas choisir demain de faire du participatif si on ne sait pas ce qu'on veut faire avec les habitants et ce qu'on veut faire de ce mode de production d'énergie.

La première question serait de s'interroger si les collectivités locales dans cette société de projets souhaitent être majoritaires ou minoritaires ? Ça c'est une première chose. Déjà, cette première question va prédéterminer le type de société qu'on souhaite sélectionner. Ensuite, quelle est la place qu'on souhaite accorder aux citoyens ? Est-ce qu'on veut simplement qu'ils participent, comme dans tout débat public, à la phase de consultation, concertation, enquête publique, ou est-ce qu'on va aller plus loin ? Est-ce qu'on veut leur accorder une part dans le financement ? Quelle est l'ampleur de cette part ? Et est-ce qu'on veut leur accorder une place aussi dans la gouvernance ? C'est-à-dire dans les choix qui vont être prédéterminant dans la société de projets, puisqu'on peut totalement distinguer la part financement et la part gouvernance.

Enfin, une fois que le parc sera en service, la production d'énergie va permettre des retombées économiques. Est-ce que ces retombées économiques, nous souhaitons les redistribuer entre les sociétaires ou actionnaires selon la société, c'est un choix. Ou est-ce qu'on souhaite ne pas les redistribuer, mais les réinvestir dans les nouveaux modes de production ou des projets de rénovation énergétique par exemple ? Est-ce qu'on souhaite aller un peu plus loin dans le mode éthique en choisissant un mode de société coopérative comme le modèle des SCIC (Société Coopérative d'Investissement Collectif) ou choisir une société plus classique comme une Société par Actions Simplifiée ? Et enfin, est-ce qu'on souhaite que la société de projets qui porte ce projet éolien soit une société avec un objectif unique ? On va créer à Bray Tilleul-Othon un parc de six éoliennes et une fois que le parc sera exploité, on va en rester là. On va gérer ce parc, l'entretenir jusqu'à son démantèlement, mais on va s'arrêter là. Ou est-ce qu'on souhaite d'emblée se donner l'opportunité que cette société de projets locale permette le développement d'autres projets par la suite ? Ce sont les questions de base à se poser et ce sont les questions qui se sont posées il y a quelque temps déjà aux élus de Bray Tilleul-Othon.

Lorsqu'on a déterminé ces questions au préalable, on peut identifier aussi quels sont les investisseurs potentiels. On peut faire appel à une société d'économie mixte existante soit sur le territoire eurois, soit sur un territoire voisin. Par exemple, dans ce cas, on n'a pas hésité à aller démarcher des sociétés d'économie mixte dans la Manche, parce qu'on n'en avait pas sous la main dans l'Eure, tout simplement. On peut aussi se poser la question de pourquoi dans l'Eure, on n'a pas de Société d'Économie Mixte (SEM) dédiée aux énergies renouvelables ? Ensuite, les collectivités, les communes et EPCI ont toutes leur place dans une société pouvant permettre le développement d'un parc éolien. Le siège pourrait aussi prendre une part dans la société de projets, les associations locales peuvent le faire et également les citoyens. Alors, les citoyens ont différentes possibilités, soit ils peuvent placer leur argent via un fonds d'investissement, comme celui d'énergie partagée investissement ou d'autres, soit investir via des clubs d'investisseurs, donc ce sont les modèles de type CIGALES (Club d'Investisseurs pour une Gestion Alternative et Locale de l'Épargne Solidaire), soit participer directement en prenant des parts au capital de la société de projets. Ce sont les différentes options qui s'offrent aux actionnaires ou sociétaires particuliers.

Pour avoir un ordre de grandeur, financer un parc éolien, ce n'est pas du tout la même chose que financer une installation solaire photovoltaïque sur le toit d'une école. Une éolienne clé en main, incluant toute la phase de développement, la phase de risques, etc, coûte en 3 et 3,5 millions d'euros. Pour le parc de Bray Tilleul-Othon, il faudrait monter entre 18 et 22 millions d'euros. Donc vous imaginez un peu l'ampleur des investissements. Quand on souhaite se lancer dans une aventure comme celle-ci et vu les montants à investir, cela représente une belle opportunité pour une collectivité, mais aussi une prise de risque. Alors, il est conseillé de ne pas se jeter comme ça, mais de faire appel à d'autres acteurs, à d'autres collectivités en France qui ont mené la même démarche. Pour aller voir quels sont les échecs, quelles sont les réussites, et leur demander surtout si aujourd'hui ils refaisaient le projet, comment ils le feraient. Est-ce qu'ils le feraient à l'identique ou différemment ? A Bray Tilleul-Othon, les élus ont rencontré le maire de Saint-Georges-sur-Arnon, Jacques Pallas, qui était venu au séminaire de Rouen. Jacques Pallas lui a permis un fort développement éolien dans sa commune, avec une participation de sa collectivité.

Je ne vais pas citer tous les chiffres parce que ça aurait assez peu d'intérêt, mais globalement, sachez que sur ce territoire, il y a cinq mâts, donc cinq éoliennes qui appartiennent aux collectivités locales incluant la région, l'EPCI et les communes. Et que ce parc tourne maintenant depuis 2010 et alimente à peu près 4 300 foyers. Ce n'est pas négligeable du tout et il a permis sur l'ensemble du territoire la création de douze emplois pérennes pour la maintenance et l'entretien des éoliennes. Quand on parle de transition énergétique, il ne faut jamais occulter le volet économique, car c'est ce qui alimente la vie de nos collectivités.

Pour finir, sachez que le parc de Bray Tilleul-Othon a aussi été le point d'ancrage d'une démarche beaucoup plus large dans le département de l'Eure. Il y a à peu près un an, le département de l'Eure a lancé un appel à projets qu'on appelle TEPOS (Territoire à Énergie POSitive). Sachant que Bray Tilleul-Othon était engagé dans leur démarche de projets éoliens participatifs et que le département lançait cet appel à projets, les élus sont montés au créneau, ont été rencontré le Président de l'intercommunalité en lui expliquant : « c'est le moment de faire en sorte que nous, futur parc éolien citoyen, on soit le point d'ancrage d'une démarche TEPOS dans l'Eure, ce serait le premier, il ne faut pas rater cette occasion ». L'intercommunalité a déposé une candidature qui a été retenue au vu de l'intérêt du projet éolien et d'autres projets. Cette démarche est engagée depuis maintenant un an. Le territoire de l'intercommunalité s'est engagé en signant cette charte territoire à énergie positive nationale. Et ce projet TEPOS en fait va bien au-delà de la production d'énergie. Il invite l'intercommunalité à s'interroger sur son avenir économique. L'idée est de faire en sorte que la transition énergétique soit le socle d'un nouveau mode de développement, s'appuyant sur la maîtrise de l'énergie, la rénovation des bâtiments, les modes de production de l'énergie renouvelable, la sensibilisation des habitants et des scolaires... C'est toute une démarche, mais qui ne va pas être une démarche de deux ou trois ans, c'est une démarche qui va s'inscrire dans la durée sur plusieurs décennies avec comme horizon en 2040 ou 2050, être à 100 % autonome en énergie et en énergie renouvelable. Si vous-même êtes acteurs ou citoyen habitant ou ayant une activité sur le territoire de l'intercommunalité, on vous invite à nous rejoindre dans l'instance de concertation et à nous faire part de vos projets.

## Échanges

Marie Guibert, chargée de mission scientifique paysages, MEEM

Vous avez dit que la précédente collectivité avait établi un recours contre la démarche du développeur. Et du coup, quel a été pour vous l'élément déclencheur pour lever ce recours ? Pourquoi êtes-vous allés à l'encontre de la démarche de vos prédécesseurs ?

Valérie Lerouge, Maire, Tilleul Othon

Déjà quand on s'est présenté, on était pour les éoliennes. Donc la question ne s'est pas posée. Et au bout d'un mois de notre mandature, on a eu effectivement un fort questionnement sur cette question adressée par la préfecture lever ou non le recours. On a tous voté pour cette levée. Parce qu'en fait, au-delà de la construction de ce parc, on voyait un peu plus loin. On a construit le parc à notre idée, plus tout ce que ça a engrangé.

Marie Guibert, chargée de mission scientifique paysages, MEEM

Il y a un projet de territoire plus large que simplement les éoliennes et c'est ce que vous aviez inscrit dans votre mandat et qui fait que vous avez été élus ?

Frank Poubelle, conseiller municipal, Tilleul Othon

On a été élu en 2014, sur des fondements qui n'étaient pas forcément ciblés sur les énergies renouvelables, bien qu'en lisant nos professions de foi, on pouvait bien sentir qu'il y avait des choses pour le développement durable. Il faut savoir qu'il y avait une cristallisation forte sur la question des éoliennes et inviter les gens à se déterminer dans le cadre des élections là-dessus, c'était un peu délicat. Donc, on a fait preuve de discernement en posant bien des objectifs généraux et des choses comme ça. Mais sachant qu'en interne, au sein de notre équipe, on avait la ferme intention de développer ces questions-là, et quand elles se sont présentées, on a fait vite le choix de les annoncer. Ce qui nous a été reproché, vous imaginez le retour d'impact que ça a pu avoir. Mais on a été ferme là-dessus et sachant qu'on avait des socles qui nous permettaient d'avancer grâce à l'ALEC, qui quand même était bien implantée depuis une bonne dizaine d'années, et la démarche des territoires était quelque chose de nouveau aussi à l'ALEC. Tout ça allait prendre forme par la suite. Seul, ça aurait été un petit peu plus difficile, mais voilà. Sachant qu'un certain nombre de supports étaient mis en jeu, on était plus fort.

*Il va de soi que personne ici n'est contre le principe même de l'énergie renouvelable et des éoliennes, enfin j'espère que non, nous ne sommes pas en Amérique à la Maison-Blanche ! Donc, on est bien conscient des enjeux et on est bien conscient que c'est un enjeu très fort. En même temps, là où je reste sur ma faim dans vos présentations, c'est que de toute évidence, ces éoliennes sont implantées quelque part. Et que cette implantation, votre problème n'était pas, j'espère, simplement de dire « il faut que nous participions financièrement et qu'on s'implique et qu'on concerte mieux », mais aussi qu'on sache où elles étaient. Alors, peut-être le problème était-il déjà résolu. Ce que j'ai cru comprendre, c'est que les éoliennes situées sur un plateau constituent un élément de paysage identifiant le plateau en openfield. Je suppose que si ça avait été sur le coteau lui-même ou en rebord de plateau, donc visible depuis la vallée, l'affaire aurait été un peu différente. Donc, quelque part, vous avez anticipé ou sous-entendu que les éoliennes constituaient un paysage intéressant, peut-être qualifiant le plateau, que celles-ci donnaient un signal finalement et qu'elles n'étaient pas un problème concernant le paysage. Mais j'aimerais avoir confirmation de votre part. Parce que si vous continuez le développement des énergies renouvelables et si par exemple vous implantez des panneaux photovoltaïques un peu au petit bonheur sur les toitures, dans ce que les Architectes des Bâtiments de France appellent « l'effet post-it », vous risquez d'avoir le même problème qu'il y a eu dans les projets éoliens successifs dont vous nous avez déroulé la chronologie compliquée. Mais est-ce que votre démarche est aussi une démarche de projet de territoire avec une qualification du territoire grâce aux instruments de production d'énergie renouvelable ? Ou bien, est-ce que c'est l'énergie renouvelable pour l'énergie renouvelable ?*

Frank Poubelle, conseiller municipal, Tilleul Othon

Si vous voulez, tout part d'une opportunité. On a suivi un développement des éoliennes. Comme il y a eu la bulle des éoliennes, il y a eu la bulle du photovoltaïque. Voilà, on a subi ça. C'est un fait, ça a été constaté, il y a eu un brouhaha entre les consultations des privés pour que les démarches d'implantation se fassent à tout prix, des démarches intempestives auprès des maires, etc. Donc tout ça a été un peu fait par le forcing. Et nous, l'idée de démarrer en même temps, ce n'était pas encore bien clair dans notre tête, donc on est arrivé un peu après l'affaire. C'est vrai que le démarchage s'est fait. En même temps, ce démarchage a été compliqué, on n'aurait pas été capable de le faire à l'époque. Donc ça, ça a été fait par un développeur. Après on a récupéré une situation favorable. Mais voilà, on a récupéré une situation favorable qui aurait pu être autre. Je veux dire par du photovoltaïque, du thermique, etc. Il se trouve que c'était des éoliennes, le vent soufflait bien, le contexte en 2013 autorisant les éoliennes grâce au schéma régional se faisant plutôt dans notre sens. On a dit « accomplissons le travail ». Et dans le contexte aussi du paysage : un openfield, une déchetterie tout près, donc un pôle environnemental majeur qui aurait pu permettre que nous on décide que les éoliennes se fassent là. Tout ça a été assez cohérent au final. On l'aurait monté dès le départ, ça aurait été mieux. Il se trouve qu'on l'a récupéré et on se l'est réapproprié, voilà tout.

*Et pour la suite ? Les autres éoliennes, où on les met ? Pas n'importe où je suppose ? Le photovoltaïque, où on le met ? Pareil, pas n'importe où je suppose ?*

Frank Poubelle, conseiller municipal, Tilleul Othon

Tant que le schéma régional le permet.

*Mais a priori, le schéma de l'éolien, c'est quoi ? C'est défavorable quand il y a une protection réglementaire soit un rayon de 500 m autour des monuments historiques, éventuellement un site classé, peut-être un site inscrit, et les zones pour les oiseaux. Le reste, faites ce que vous voulez ! Faites ce que vous voulez dans le plus parfait désordre possible, là où il y a de l'opportunité ! Moi je n'appelle pas ça un projet de paysage !*

Valérie Lerouge, Maire, Tilleul Othon

Après, on s'inscrit dans l'intercommunalité aussi, qui valide ce schéma, cette carte. Donc on travaille en lien direct avec l'intercommunalité Risle Charentonne, qui va fusionner avec quatre autres intercommunalités. Et là, effectivement, il y a un travail à effectuer sur la carte et la réception de parcs éoliens. Cela se fait dans le cadre du TEPOS. Je pense que rien n'est fait au hasard, on est assez motivé, on est une équipe en pleine réflexion, le TEPOS le marque, le prouve. Ce que nous souhaitons c'est informer les collectivités qui s'inscrivent dans l'intercommunalité.

*Est-ce que les éoliennes seront implantées sur des terrains communaux ?*

Valérie Lerouge, Maire, Tilleul Othon

Ce sont des terrains agricoles privés.

*C'est vrai que la problématique de la qualification du paysage de plateau, c'est une problématique qui manque ici. Ça, vous avez entièrement raison.*

*Il y a un site qui est pas mal là-dessus, alors c'est complètement à l'autre bout de la France, vous pourriez voir les premiers TEPOS de France qui ont été menés du côté de Saint-Brieuc, c'est une très belle histoire, une très belle success story. Il existe un document-cadre sur l'éolien, qui a été fait par la préfecture de Meurthe-et-Moselle, Nancy, accessible sur le site de la préfecture. Il comprend un paquet de recommandations de bon sens et de belle qualité pour que les éoliennes soient des éléments qualifiants du paysage et non des éléments de nuisance ou des éléments antinomiques d'autres éléments qualifiants. Il existe quelques outils comme ça qui seront très utiles.*

Frank Poubelle, conseiller municipal, Tilleul Othon

C'est vrai qu'on ne vous a pas présenté de vue du plateau, mais quand on est entre le Neubourg et Beaumont-le-Roger, on traverse vraiment la ligne droite, la départementale 128. Il n'y a rien, je veux dire il n'y a aucun élément structurel du paysage si ce n'est des talus et voilà. Alors après, c'est vrai que la qualification du paysage, elle est difficile. Les gens nous l'ont reproché. Des éoliennes dans un paysage plat, ça n'a pas de sens. Et en même temps, il faut bien arriver à un moment donné à définir où on peut mettre ces éoliennes. Alors, les gens veulent effectivement les avoir près des usines et près des autoroutes. Mais voilà, nous il nous semblait bon qu'elles soient implantées sur une zone qui n'a pas un intérêt majeur au niveau paysager. Donc ça c'est mon avis et l'avis de notre Conseil va dans le même sens.

Marie Guibert, chargée de mission scientifique paysages, MEEM

J'avais une question parce que vous avez présenté ce territoire comme une patate où l'on pouvait mettre de l'éolien. Et est-ce que pour les habitants c'est une patate ? Et comment ont-ils réagi par rapport à cette patate ?

Frank Poubelle, conseiller municipal, Tilleul Othon

En 2012 l'ancien maire, qui avait toujours exprimé son opposition à tout projet éolien, a souhaité que le Conseil municipal délibère pour enlever la commune de Tilleul-Othon de la patate. On lui a dit : « c'est une aberration totale, on ne peut pas enlever un village d'une patate favorable ». La patate ne pose pas de problème ! Aujourd'hui, poser des objets sur le plateau, c'est vrai que ça ne pose de problème à personne. Enfin, c'est toujours la légitimité de l'objet. Alors, c'est utile, pas utile, mais c'est vrai qu'on ne l'exprime pas, on ne le formalise pas en termes de paysage.

*Tout à l'heure on nous a parlé d'une douzaine d'emplois qui avaient été créés à l'échelle du territoire. Est-ce que parmi ces emplois, il y a un emploi qui n'est pas directement lié à l'éolienne justement, mais plutôt à l'aménagement du paysage, au développement des énergies renouvelables, à une réflexion plus profonde en fait que le simple projet ? Vous en tant qu'élus, vous avez cette réflexion-là d'aller plus loin, de pouvoir investir, etc. Mais est-ce qu'il y a un emploi spécifique créé pour ça ? Comme sur d'autres territoires, je sais que ça s'est fait en Bretagne, où on a quelqu'un qui est un permanent et dont le travail finalement est le développement du projet, la recherche de partenaires, etc.*

Valérie Lerouge, Maire, Tilleul Othon

Pour les douze emplois que vous citez, il ne s'agit pas de notre expérience. Cependant, dans le cadre du TEPOS, ce sujet-là est effectivement marqué. C'est important de se doter d'experts et notamment celui-ci. Pour revenir à la réflexion, concernant les silos et les poteaux électriques, on n'est pas très loin de grands poteaux électriques qui cicatrisent le paysage et ça on n'en parle pas. Avec l'effet négatif aussi des tensions électriques qui traversent aussi notre paysage, qui est tout à côté, à moins de 200 mètres du futur parc. Donc effectivement, ce problème-là on ne le pose pas, mais il existe, et les gens se sont habitués, mais il est néfaste.

*J'avais une question sur la démarche que vous avez menée auprès des habitants. Comment s'est déroulé par exemple l'atelier citoyen ? Est-ce que vous avez senti un intérêt croissant pour la question et sur quels leviers en fait vous avez pu intéresser les habitants à participer à ce projet ?*

Valérie Lerouge, Maire, Tilleul Othon

Alors, les habitants se sont interrogés sur cette démarche tout à fait novatrice, puisqu'elle n'existe pas dans l'Eure, même en Normandie. On a eu beaucoup de questions sur le montage de ce projet, le retour positif sur notre territoire et comment eux pouvaient s'impliquer. L'ouverture des capitaux aux citoyens est déjà un premier levier. Le deuxième, c'est comment on peut intégrer économiquement ces éoliennes dans notre commune par des projets qui peuvent les intéresser ? C'est les impliquer dans la vie de la commune et ça c'est important, c'est un moyen supplémentaire pour nous pour les intégrer dans la vie politique de notre commune et celle de Bray. C'est attirer leur curiosité et leur montrer que c'est possible.

*Et donc c'est surtout l'intérêt économique qu'ils peuvent y trouver qui les incitent à... ?*

Valérie Lerouge, Maire, Tilleul Othon

Économique dans le cadre du projet, mais les projets en fait sont assez diverses. Entre autres, je peux vous donner l'exemple de la création d'un verger patrimoine qu'on souhaiterait mettre en place, qui nous tient à cœur, sur lequel on avait déjà travaillé à Bray indépendamment de la commune. C'est l'aspect biodiversité et l'animation qu'on peut faire autour de ce verger patrimoine et ce que ça peut apporter à la collectivité en termes de produits locaux, mais aussi d'animation vis-à-vis de l'école et des enfants en activité sur la biodiversité et tout ce que ça implique. Donc ça c'est un exemple parmi tant d'autres.

*Mais ça, c'est un projet autre. Pour simplifier, vous avez pu investir les habitants par le projet éolien et du coup les investir sur d'autres projets avec vous, c'est ça ?*

Valérie Lerouge, Maire, Tilleul Othon

Le projet éolien permet justement l'écriture de tous ces projets.

*Dans un plan global ?*

Valérie Lerouge, Maire, Tilleul Othon

Dans les mesures d'accompagnement, oui, tout à fait.

*Je connais bien le Tilleul-Othon parce que mon grand-père a été maire du Tilleul-Othon dans les années 80.*

*Côté Chambre d'Agriculture, on met en garde un peu les collectivités par rapport à ça. Ce n'est pas le projet en lui-même où la plate-forme de l'éolienne consomme quand même 1200 m<sup>2</sup>, mais c'est la problématique des accès à ces éoliennes. C'est vrai que généralement, quand elles sont près des bois, ça ne pose pas de*

*difficulté, mais souvent ce qu'il se passe, c'est qu'on plante l'éolienne au milieu de la parcelle. On se retrouve alors avec un chemin d'accès qui complique les travaux agricoles. Cela pose pas mal de difficultés. Et puis il faut savoir que sur le plateau du Neubourg, il risque d'y avoir un paquet de projets, parce qu'a priori il va y avoir un parc éolien au Plessis-Sainte-Opportune et au Tilleul-Lambert aussi.*

*Valérie Lerouge, Maire, Tilleul Othon*

Ce n'est pas encore validé.

*Ce n'est pas validé, mais ce sont des projets qui sont en cours a priori.*

*Valérie Lerouge, Maire, Tilleul Othon*

Alors, tout ce qui concerne le foncier, c'est le travail du développeur et un peu le nôtre. Mais l'accessibilité de chaque engin, chaque machine, c'est leur problématique et leur intérêt à ce que ce soit le plus simple possible, pour des questions de coût. Le développeur essaye d'éloigner le moins possible les éoliennes des chemins d'accès.

*Il y a eu une période où le département se posait la question d'un schéma départemental de l'éolien et la réflexion n'a pas eu lieu. Ce qui fait qu'en terme esthétique au niveau du paysage, on ne s'est pas positionné. En terme fonctionnel, au niveau de l'impact sur la fonctionnalité des parcelles agricoles, on ne s'est pas positionné. Et c'est vrai qu'aujourd'hui, la collectivité se retrouve dans l'impossibilité de se positionner sur « est-ce que j'investis ou est-ce que je n'investis pas ? ». Mais c'est vrai qu'on a raté un enjeu majeur lorsqu'on s'est dit « allez, on laisse passer et puis ça se fera à la sauvage ».*

*J'ai vu sur la photo de tout à l'heure que les éoliennes étaient alignées. Cet alignement, cette mise en ligne est précisément une des préconisations de ce document Meurthe-et-Moselle dont je parlais. De même que par exemple, l'inter-distance entre parcs éoliens de manière à ce qu'il y ait des espaces sans éoliennes. Enfin, ce sont des questions de bon sens, et ça ne serait pas très compliqué à la DDT si elle est là d'aller faire un tour sur le site de la préfecture de Meurthe-et-Moselle, regarder ce qu'il y a et voir si on peut importer des choses dans ce département. Puisque finalement, c'est le préfet qui donne l'autorisation à la fin. Donc, c'est une affaire d'État, État local.*

## L'atelier des territoires de la vallée de l'Andelle

Séverine CATHALA, Chef du service Prévention des Risques et Aménagement du Territoire, DDTM27

Avec Monsieur Dumesnil, nous allons vous apporter notre témoignage d'un exercice collectif, qui nous a un peu bousculés. On va essayer de vous retranscrire à la fois la méthode et la démarche qui ont été utilisées sur la vallée de l'Andelle et qui aujourd'hui se prolonge de façon un peu plus opérationnelle.

La démarche s'intitule « atelier des territoires ». Elle a été développée par le ministère, plus exactement par la Direction de l'habitat de l'urbanisme et du paysage. Il y a eu quatre générations d'ateliers qui se sont tenus au niveau national entre 2006 et 2012 sur une vingtaine de sites. À travers ces quatre générations, le ministère a développé une méthode qu'il a souhaité déployer dans les régions et départements, puisqu'il a sollicité les DREAL et les DDTM pour que ces exercices puissent être transposés dans toutes les régions françaises. Tous les départements ne sont pas encore couverts, mais ce qui était demandé c'est que toutes les régions s'investissent dans cet exercice-là. Ce qui a été fait en Haute-Normandie, puisque nous avons lancé l'exercice en 2014 déjà.

L'objectif général de cette démarche est d'engager les territoires sur une démarche de projets sur les thèmes de l'aménagement et de l'urbanisme, à travers une méthode qui est fondée sur la co-construction et une validation continue entre les élus et l'État, autour d'une équipe de concepteurs.

La démarche de projets, c'est quoi ? C'est l'idée de travailler ensemble à l'émergence d'une stratégie de territoire à long terme, de se déconnecter de nos cadres habituels (puisque tant pour les élus que pour les services de l'État, c'était une posture totalement nouvelle qui a dû être adoptée). Le but du jeu, c'est vraiment de réfléchir conjointement à cette stratégie long terme, sur un périmètre géographique qui est totalement indépendant des limites institutionnelles habituelles et qui s'adaptent en premier lieu aux enjeux que l'on cherche à traiter.

La maîtrise d'ouvrage est assurée par l'État qui finance le recrutement d'une équipe de concepteurs qui est totalement extérieur au territoire. Le principe c'est de disposer d'une équipe pluridisciplinaire qui a un regard totalement nouveau et extérieur au territoire. Dans notre cas, étaient présents : architecte, urbaniste, paysagiste, etc. Et l'objectif, c'est que cette équipe projet soit force de propositions par rapport à la stratégie de territoire à construire et qu'elle reparte avant tout des valeurs et des ressources du territoire, de ses spécificités et qu'on ne parte pas – comme on le fait bien souvent dans une bonne partie des démarches sur lesquelles il y a des échanges entre les élus et l'État – de contraintes réglementaires ou d'outils tels qu'on peut les pratiquer, documents d'urbanisme ou autres.

L'un des autres principes fondamentaux de la méthode « atelier des territoires », c'est de travailler sur place, de coller aux réalités de terrain. Cela se matérialise sous forme d'ateliers, hormis le séminaire de lancement où nous nous réunissons pour collectivement voir comment on va mener l'exercice. Ces ateliers se sont étalés sur un peu plus d'un an, puisqu'on a eu un calendrier qui a nécessité qu'on distende un peu les choses. Pour le premier atelier, nous avons pris un bus pour découvrir le territoire tous ensemble : élus, services de l'État, partenaires. Concrètement, à chaque fois que nous traversions une commune, les élus, tour à tour, prenaient la parole pour présenter leur commune, leur projet communal, leurs difficultés. C'était une première prise de contact qui a permis déjà de partager une connaissance pas seulement avec l'équipe de concepteurs extérieurs au territoire, mais aussi collectivement entre nous, on a découvert des choses, y compris les élus entre eux. A posteriori ils nous ont expliqué avoir aussi pris conscience ou connaissance en tout cas de ce qui pouvait préexister sur leur territoire.

Et ensuite, les ateliers suivants ont permis de progresser collectivement, au fur et à mesure justement pour partager ensemble la vision du territoire, de ses transformations en cours et de ses transformations à venir et ainsi petit à petit de dégager une stratégie de territoire. Entre ces ateliers, il y avait du travail technique qui a pu être réalisé, d'échange bilatéral avec les élus ou d'échange technique avec les partenaires.

Au final, la méthode aboutit à l'émergence d'une stratégie d'aménagement global du territoire, que l'on formalise à travers une feuille de route. On est dans le jargon spécifique de la démarche, mais la feuille de route c'est quoi ? C'est poser sur le papier ensemble quelles sont les orientations partagées long terme que l'on se donne pour les territoires, et derrière, en les déclinant en actions. Le but du jeu, ce n'est pas de rester seulement sur des orientations stratégiques, mais c'est aussi d'arriver sur du concret et de l'opérationnel et d'identifier ensemble un plan d'actions pour la déclinaison de cette feuille de route. Cette feuille de route constitue donc le support pour la suite car, le temps de l'atelier est un temps concentré. La feuille de route a vocation à être le début d'autre chose car c'est l'enjeu ensuite de pérenniser la démarche sur le territoire.

Alors, plus concrètement, après la phase un peu théorique sur l'aspect méthode ! Pour l'atelier des territoires en région Haute-Normandie, la thématique retenue était la redynamisation des vallées industrielles de Haute-Normandie. On avait deux sites d'étude : le site de la vallée de la Bresle en Seine Maritime et le site de la vallée de l'Andelle dans le département de l'Eure. Ce périmètre a été défini en fonction des enjeux de la vallée de l'Andelle. On a retenu une section de la vallée, le secteur qui était a priori le plus concerné par cette problématique de friches industrielles. Alors avec des dimensions très variables, on l'a bien vu dans le diagnostic du territoire entre l'amont et l'aval de la vallée, mais il n'empêche que nous avons travaillé sur une vingtaine de communes soit trois EPCI dont un en Seine Maritime. C'est une démarche qui a rapproché ou qui a permis de faire collaborer sur cette thématique-là trois intercommunalités qui n'avaient pas forcément des relations de travail très développées jusqu'alors, en tout cas sur ces thématiques-là. L'objectif de nos ateliers était de définir quels étaient les enjeux pour la reconversion de ces friches. La vallée de l'Andelle est une vallée industrielle qui comporte un nombre de friches assez significatif. L'objectif était de leur trouver une inscription dans un projet de territoire à l'échelle de la vallée voire au niveau du bassin de vie. Donc qui dit s'intéresser aux questions de friches et leur retrouver une finalité dit forcément s'intéresser au fonctionnement du territoire. Du coup, nous avons embrassé un certain nombre de thématiques relativement larges et pour certaines un peu inattendues. Je pense notamment à une qui a motivé un atelier spécifique qui était sur la filière bois, énergie, qui a été une thématique qui nous a tous un peu bousculés, puisqu'on ne l'attendait pas forcément au départ et que ce n'était pas une ressource spontanément identifiée sur le territoire.

Aujourd'hui, où en sommes-nous ? Nous avons terminé la phase d'atelier, la feuille de route est formalisée et l'un des premiers enjeux identifié, est de définir les modalités d'une gouvernance collective pour la mise en œuvre de la feuille de route. Ce qui est important à souligner, c'est que cette gouvernance collective, les élus en sont les moteurs particulièrement actifs et ont fait le choix aujourd'hui de l'afficher clairement dans les intercommunalités futures. Ce comité de pilotage, en fait l'animation est assez collégiale, les services de l'État, en l'occurrence la DDTM, mais également les services de la DREAL, y participent activement. Pour les élus, la participation est quand même assidue, parce qu'à chaque fois on se retrouve à environ une dizaine autour de la table. Donc, la démarche mobilise beaucoup de gens, sachant que le périmètre de ce comité de pilotage est à géométrie variable. Ainsi les élus qui souhaitent se raccrocher en cours de route en ont la possibilité.

Maintenant on est dans une phase où ce projet-là, est repris par les élus. On est en train aussi de travailler pour l'ouvrir et le partager plus largement au-delà des partenaires des élus qui ont participé à la démarche. Le but du jeu, c'est aussi maintenant de l'ouvrir et de communiquer plus largement auprès des habitants de la vallée.

## Jean Dumesnil-Adelée, adjoint au maire de Charleval

Tout d'abord, je dois excuser le Maire de Charleval, qui aurait dû être présent cet après-midi puisque c'est lui qui va être le moteur de ce comité de pilotage. Donc je me fais le porte-parole du maire de Charleval, n'ayant pas pu moi-même assister à tous les différents ateliers cités, mais je me suis porté volontaire pour essayer d'être son porte-parole le plus fidèle possible.

Quel est le bilan effectivement de cette démarche du point de vue d'un élu ? Alors, je dirais, ça fait mal au départ. Ça fait mal parce que c'est une difficile appropriation de la démarche. Même s'il y a eu une rallonge du délai, c'est un délai contraint pour beaucoup de réunions, des comités de pilotage, de réunions techniques, etc., dans un laps de temps d'un an ou un an et demi à peu près.

Le constat a été fait d'une difficile appropriation des ateliers de territoire par les élus qui ont été invités. La démarche proposée par les services de l'État est allée un peu vite pour les élus locaux qui n'ont pas eu le temps de prendre en compte la feuille de route proposée par le bureau d'étude. Les élus ont senti le besoin de ralentir le rythme de travail pour permettre à chacun de s'intégrer dans le processus et de participer à la définition d'orientations stratégiques.

Je prendrais un exemple de réflexion de sortie de réunion d'élus quels qu'ils soient : « Perception d'une vision parisienne, trop éloignée du monde rural, de notre monde rural. Pas de ressenti d'un engouement extrême sur la démarche. On veut du concret. Époque de la réflexion. Mais quoi dans ma commune ? Des possibilités certes, mais avec les grandes contraintes liées au Plan de Prévention des Risques Inondations (PPRI) ». Vous voyez ? Des réflexions qui interpellent. Ils ne sont pas contre, mais langsam comme on dit en Allemand.

Est-ce qu'il y a eu des points de résistance en tant qu'élu et quels ont été les leviers ? La chose fondamentale, c'est la nécessité de prendre du recul. C'est très important. À l'issue du travail de ce bureau d'étude, les ateliers de territoire n'ont pas réussi à formuler un projet de territoire à l'échelle de la vallée, faute tout simplement d'une insuffisante mobilisation de ces élus locaux. Cette mobilisation est rendue compliquée par les freins institutionnels. Les élus sont en effet pris dans une gestion au quotidien, alors que la formulation d'un projet se fait sur du long terme. Il faut prendre du recul et se projeter dans l'avenir ce qui n'est pas si facile que ça pour certains élus.

Cependant, les ateliers de territoires ont constitué une occasion pour la vallée de l'Andelle. Les éléments apportés par le cabinet ont titillé, ils ont interpellé certains élus lors des ateliers. Cela a apporté un regard extérieur et ça c'est très riche. La démarche a été un véritable coup de pouce dont peuvent maintenant se saisir les élus.

Les ateliers de territoire ont été le déclenchement et la mobilisation actuelle des élus de la vallée. Sur quels éléments s'appuyer pour produire un changement ? Les conditions nécessaires pour maintenir et relancer la dynamique ?

Aujourd'hui, un nouveau comité de pilotage des ateliers de territoire sur le territoire de l'Andelle est en cours de lancement, à l'initiative de la commune de Charleval, avec son maire Denis Lebaillif comme élu moteur du projet. Simplement, il s'est rendu compte qu'une commune seule ne pouvait rien faire. Donc, ce nouveau Comité de pilotage sera présidé par la Communauté de communes de l'Andelle aujourd'hui ; et demain par la Communauté de communes Lyons-Andelle. Ce changement de portage est un point essentiel pour les communes, pour que les communes surtout s'engagent, car le portage par l'intercommunalité est plus

impliquant pour les élus locaux et leur permettra ainsi la prise de conscience de la nécessité impérieuse de travailler ensemble sur la démarche, en ayant une vision plus globale d'un territoire. Ce comité de pilotage, il sera constitué d'élus sur l'axe de l'Andelle soit une très grande longueur. Naturellement les services de l'État seront toujours présents à nos côtés ainsi que des techniciens des communautés de commune, des offices de tourisme, des syndicats intercommunaux des bassins de l'Andelle, etc. Les habitants seront mobilisés lors des réunions publiques. Et ça, nous sommes intransigeants : tous nos projets doivent être participatifs. Et le participatif, c'est avec les habitants du territoire concerné. Enfin, la méthodologie qui est proposée pour accompagner les élus de la vallée jusqu'à la préparation opérationnelle, se déclinera de la façon suivante : orientations stratégiques, quoi et pourquoi ; des objectifs généraux ; une localisation ; la temporalité ; points de vigilance ; les leviers ; connaître les partenaires, les financements ; les objectifs attendus et qui seront tous déclinés en fiches-action.

## Échanges

Marie Villot, chargée de mission paysage, DREAL Normandie

Vous avez déjà répondu à la question que j'avais envie de vous poser : quelles sont les conditions pour maintenir ces dynamiques. Je crois que vous y avez en partie répondu : avec la nécessité d'un élu moteur. C'est sans doute un des éléments...

Jean Dumesnil-Adelée, adjoint au maire de Charleval

Oui, effectivement, il est important qu'il y ait un élu véritablement moteur. Que ça soit quelqu'un... et c'est en plus le premier Vice-Président de la Communauté de communes, donc ça facilite quand même beaucoup la chose. Et puis c'est la structure porteuse d'une Communauté de communes aujourd'hui de 16 000 habitants, de 21 000 au 1<sup>er</sup> janvier 2017 et on verra par la suite en 2020.

Marie Villot, chargée de mission paysage, DREAL Normandie

Une autre question qui me venait, quand vous parliez justement de l'implication des habitants. Effectivement, dans la démarche « atelier des territoires », elle n'est peut-être pas là au départ. Et comment vous envisagez la suite justement, dans le cadre de la mise en œuvre ?

Jean Dumesnil-Adelée, adjoint au maire de Charleval

Disons que de notre côté, à Charleval on n'a aucun problème pour cette démarche, puisque pour tous nos projets quels qu'ils soient, de quelque nature que ce soit, nous faisons toujours participer – par des réunions publiques, des ateliers, etc. – les habitants soit du quartier concerné lorsque c'est un truc plus local dans le centre-bourg ou carrément une réunion publique dans notre salle des fêtes. Souvent on en fait deux réunions parce que lorsqu'il y a des avis contradictoires, c'est très intéressant, c'est ce qui leur permet de voir la synthèse qui en est faite et comment on peut cumuler des avis favorables et défavorables.

Marie Villot, chargée de mission paysage, DREAL Normandie

Dans le cadre de l'atelier, on a parlé beaucoup du cabinet, donc du bureau d'étude et de l'équipe pluridisciplinaire impliquée. Peut-être revenir sur aussi tous les partenaires associés. Les services de l'inventaire, je crois, ont participé également pour recenser les friches ?

Séverine CATHALA, Chef du service Prévention des Risques et Aménagement du Territoire, DDTM27

Effectivement, dès le premier atelier, y compris le premier atelier de découverte, on avait fait le choix, vu les problématiques en première approche qui étaient pressenties sur la Vallée, d'associer les trois chambres consulaires. On avait l'établissement public foncier de Normandie qui avait travaillé en amont sur le recensement des friches, qui a été un point de départ précieux pour les éléments de diagnostic. On avait également d'autres partenaires, comme le CAUE, l'office du tourisme, le pays. Également, en cours de route, une piste a suscité un atelier supplémentaire, c'était la filière bois. Donc, pour ce faire, on s'est entouré des partenaires qui avaient l'habitude de travailler sur le sujet. L'ALEC était effectivement présent, mais on a également fait témoigner les Défis Ruraux qui travaillent en Seine-Maritime aussi sur cette thématique, l'Office National de la Forêt (ONF) et le Centre Régional de la Propriété Forestière (CRPF) ont été associés.

Quand bien même on part d'une question semble-t-il précise au départ, il n'empêche que cette question, elle nous amène à nous intéresser au fonctionnement général de la Vallée et donc du coup l'expertise des partenaires était fort utile. Surtout que dans le temps imparti, par rapport à ce qui a été présenté ce matin, je pense notamment aux apports des écoles, notamment l'école d'agriculture qui a déjà des idées précises de travaux. C'est vrai qu'il y a des travaux qui pourraient être utiles par rapport à des réflexions qu'on a eues, par exemple sur la revalorisation des espaces agricoles, interstices entre les milieux urbanisés. Il y a des pistes qui ont été évoquées, mais c'est vrai qu'on manquait de temps et aussi de moyens pour pouvoir approfondir et carrément faire des études de faisabilité, etc., telles qu'elles vont pouvoir être engagées à travers la démarche Vallées Habitées.

*J'ai une question par rapport au positionnement par rapport à un SCoT ? Est-ce qu'il y a déjà un SCoT sur le territoire ? Est-ce que c'est une démarche qui va enrichir la démarche de SCoT potentiellement après ?*

Jean Dumesnil-Adelée, adjoint au maire de Charleval

Oui, il y a un SCoT qui a été approuvé en 2008, qui concerne un super territoire puisqu'il est au niveau du PETR (Pôle d'Équilibre Territorial et Rural).

Séverine CATHALA, Chef du service Prévention des Risques et Aménagement du Territoire, DDTM27

Encore une fois, les démarches ne sont pas concurrentes. Là en l'occurrence, on est sur un territoire où le SCOT préexiste et va continuer d'exister pendant un certain temps. La démarche n'est même pas à l'échelle des EPCI. C'est vrai que ça nous a bousculés tous un peu dans la méthodologie, parce qu'on a plutôt l'habitude de se rencontrer dans le cadre de discussions sur des documents d'urbanisme (que ça soit à l'échelle communale ou à l'échelle des SCOT sur ce territoire-là). Et là ce qui nous intéressait, c'était de comprendre le fonctionnement d'un territoire géographique qui a sa réalité et non pas le fonctionnement de territoires institutionnels. On était sur une approche assez différente et quand on dit dans le diagnostic « repartir des valeurs des ressources du territoire », du coup on est sur une méthodologie d'approche totalement différente de ce qu'on peut faire dans diagnostic pour un PLU ou un SCOT.

*Alors justement, ce qu'il y avait derrière ma question, en fait c'est de savoir si ce genre d'expérience va enrichir les démarches de PLU et de SCoT par la suite ? Là je parle à l'État en fait, qui cadre finalement ce genre de démarche. Parce qu'on voit bien toute la richesse de cette étude et qui finalement manque sûrement dans les ScoT.*

Jean Dumesnil-Adelée, adjoint au maire de Charleval

Je vais parler au titre de Charleval. C'est clair, en tant que délégué aux finances et à l'urbanisme, je suis en pleine attente pour réviser le PLU justement. J'attendais les orientations pour savoir comment le diriger intelligemment si possible, avec toujours en arrière-pensée l'intercommunalité.

Séverine CATHALA, Chef du service Prévention des Risques et Aménagement du Territoire, DDTM27

Une des thématiques qui est ressortie, c'est qu'aujourd'hui, on a un tissu urbain qui résulte d'une histoire et aussi d'évolutions récentes. Et un des axes dégagés dans la feuille de route, c'était de reconnecter le projet par rapport au cours d'eau. Parce qu'aujourd'hui, le cours d'eau, on a plutôt tendance à le voir comme une contrainte et donc, on tourne plutôt le dos à la rivière. Alors certes, le PPRI n'est pas encore approuvé. On n'en est qu'au début. On va y retravailler d'ailleurs prochainement. Pour illustrer la stratégie d'aménagement global par rapport à la structuration du tissu urbain existant, aujourd'hui une de ses spécificités c'est d'avoir des grands espaces de respiration, mais qui ne sont pas très bien définis. Et il a montré justement la faisabilité de tirer parti de ces espaces de respiration pour créer par exemple des cheminements doux, des espaces récréatifs au sein des habitations, tout en cherchant à reconnecter et créer un cheminement vers la rivière, pour remettre en valeur la rivière. C'est concrètement le type d'apport d'idées qui peut contribuer à avoir un regard un peu différent dans le cadre du document d'urbanisme. Cette réflexion pourra être prolongée dans le document d'urbanisme.

*En fait, vous nous avez exposé de façon très éloquentes la difficulté et la nécessité pour les élus locaux de s'approprier la démarche qui est en cours. Est-ce qu'en tant qu'élu, dans la mesure où vous avez eu en quelque sorte un certain temps nécessaire pour vous approprier la démarche, voyant que les choses pouvaient aller très vite, comprendre qu'en même temps, pour les habitants, la démarche est également analogue à celle-là ?*

Jean Dumesnil-Adelée, adjoint au maire de Charleval

Je ne vois pas de difficulté... C'est toujours pareil, c'est que les communes aussi communiquent. Et par la communication que l'on a déjà pu faire au travers de nos bulletins municipaux, au niveau de réunions sur d'autres sujets, on déborde toujours si vous voulez. Lorsqu'on a fait des réunions publiques sur la réhabilitation d'un espace public, je peux vous dire que déjà on a abordé le sujet des friches industrielles. Mettre « devant le fait accompli les habitants », c'est leur dire : « qu'est-ce que vous pensez de cette friche que vous avez devant chez vous depuis 30 ans, est-ce que vous seriez partant pour une réhabilitation de telle nature, de faire des petits commerces, des box, de mettre des artisans, de mettre des habitations, etc. ? ». Donc on essaye de faire parler les gens. Et puis les gens, naturellement, dès qu'on leur donne la parole, vous savez, ils sont très loquaces. Donc ça nous permet d'avoir déjà un certain nombre de retours sur le souhait des habitants, mais ce n'est qu'un démarrage.

*Est-ce que vous avez envisagé au sein de votre mairie de créer une commission extracommunale pour impliquer les habitants un peu autour de chez vous pour parler de vos projets, de ce que vous envisagez de faire et ce qu'ils pensent eux en fait de tout ça ?*

Jean Dumesnil-Adelée, adjoint au maire de Charleval

Alors, sur Charleval, les commissions sont souvent ouvertes à des experts ou des habitants. Nos commissions, oui, sont déjà ouvertes.

## Le potager de Beaumesnil

Frédéric Lamblin, directeur de l'association 1001 légumes

Le potager et l'association sont basés à Beaumesnil. Le canton de Beaumesnil est composé de 17 communes qui représentent en totalité environ 5 000 habitants. Ce territoire est classé zone rurale à revitaliser, avec des problèmes géographiques, relativement marqués. L'association 1001 légumes a été créée il y a une dizaine d'années. L'idée de départ était d'utiliser le support du jardin et notamment du jardin potager pour développer l'éducation à l'environnement, retisser du lien social, faire se rencontrer les gens entre eux, etc. Aujourd'hui, c'est 167 personnes qui sont adhérentes à l'association et on est composé de cinq salariés. La volonté de ceux qui ont créé l'association, en utilisant aussi le support du jardin potager. C'était que ça s'adresse à tous les âges. On peut être intéressé par ce thème-là du plus jeune âge au retraité et ça traverse les différentes catégories sociales, ce qui permet que se rencontrent autant le jeune cadre que l'ouvrier.

Nous avons une volonté d'animation locale, de développer le territoire et de protéger l'environnement. Le pari le plus compliqué était d'arriver à rendre ça économiquement viable. Alors, dès le départ, on s'est inscrit dans le champ de l'économie sociale et solidaire, couplé à des activités de type associatif classique à une activité économique. Nous sommes reconnus en tant que tels comme exploitation agricole et nous produisons en maraîchage biologique des légumes qui sont à 90 % commercialisés sous la forme de paniers hebdomadaires et on fait partie du réseau des AMAP.

Dans la mobilisation, ce qui facilite le fait qu'on arrive à avoir des bénévoles et qu'un grand nombre de personnes peuvent s'investir, c'est la grande diversité des tâches bénévoles qui peuvent être faites. On peut venir aider au jardin, aux récoltes, au semis, quand on organise des manifestations publiques pour tenir une buvette, la billetterie, etc. Selon les goûts et les compétences de chacun, il y a une possibilité d'aide.

Annick Brill, présidente de l'association 1001 légumes

On nous avait demandé les conditions de réussite d'un projet tel que 1001 légumes. Alors moi, ma première réaction était de dire : il faut d'abord le porteur de projet. Donc il fallait d'abord Frédéric, sans Frédéric il n'y aurait rien eu ! Et puis, Frédéric c'est quelqu'un qui est formé, qui est compétent, qui est passionné, et puis surtout, il est capable de tisser des partenariats avec des collectivités et avec d'autres associations, et ça aussi c'est super important. Il est capable de mobiliser des gens aussi, et des gens qui deviennent donc des adhérents. Encore plus, il est capable d'impliquer des personnes. Et ça, dès le départ, en constituant l'association, il a constitué un Conseil d'administration avec des gens qui ont des profils, des compétences très diversifiées, mais qui étaient quand même réunis autour d'un même objectif : le développement local, le développement durable, l'animation locale. Donc toutes ces valeurs-là dans lesquelles on se retrouvait tous et je crois que c'est pour ça avant tout que ça fonctionne.

C'était il y a dix ans et en dix ans ça évolue beaucoup, on ne retrace pas toute l'histoire. Mais le projet de Frédéric, il est devenu le nôtre à nous tous les adhérents. Par contre, tout le monde est entré par une porte différente. Certains sont rentrés par le maraîchage bio, d'autres par les paniers. Il y a les ateliers jardins, les animations nature, les animations enfants, les chantiers, les ateliers cuisine, les grosses animations comme le « Festival des 1001 légumes ». Donc, il y a beaucoup de projets qui se sont réalisés, mais c'est surtout la

partie éducative, donc tout le travail qu'on fait pour les générations futures qui a pris une grande place. Il y a eu aussi des projets qu'on n'avait pas imaginés, comme la réalisation du pôle environnemental solidaire, mais on a toujours gardé le même fil conducteur du développement local et du vivre ensemble. On s'est quand même un peu adapté, mais il y a toujours quelque chose qui est resté, c'est le bénévolat d'où l'importance de son renouvellement.

Ce projet qui est innovant dans le fait d'allier production, éducation et animation du territoire autour du potager conservatoire. Petit à petit, on a mené un projet, puis l'autre, et puis les collectivités et les partenaires – qui étaient plutôt interrogatifs au départ, parfois réticents – finalement nous ont fait confiance et ils reconnaissent notre capacité à nous mobiliser, à mobiliser autour de nous, et puis ils sont aussi reconnaissants car il y a de l'emploi derrière.

Ce qui a été fédérateur pour 1001 légumes, c'est que c'était inscrit dans le développement durable, avec ses trois dimensions : économique, sociale, environnementale. Donc le maraîchage bio, les paniers, les chantiers participatifs, la prise en compte de la biodiversité, les animations pour tous les publics. Petit à petit, il nous a fallu faire nos preuves et est venue la reconnaissance de ce projet d'économie sociale et solidaire. On a pu, par exemple, faire un projet avec une épargne citoyenne pour le pôle environnemental et solidaire et puis forcément les activités ouvertes au plus grand nombre. Ça c'est vraiment sur l'aspect collectif.

Après, d'un point de vue personnel, je pense que pour chaque adhérent, le fait d'être proche de 1001 légumes nous a fait tous évoluer, par rapport à l'agriculture biologique, au jardinage, à l'alimentation, à la biodiversité. Et ça, c'est un changement en profondeur : petit à petit, on prouve comme ça simplement que c'est possible de faire autrement.

Alors, je pense que dans un territoire comme le nôtre, l'action de l'association correspond à une attente locale pour deux dimensions. Je pense qu'il y a d'abord la créativité, avec des animations originales sur le vivant, et puis aussi la convivialité, et l'accueil des personnes auquel on fait très attention, de toutes ces personnes qui font un bout de chemin avec 1001 et légumes.

## Échanges

*Est-ce que vous pouvez développer la politique que vous avez à l'égard des collèges dans l'Eure actuellement ?*

**Frédéric Lamblin, directeur de l'association 1001 légumes**

Depuis trois ans maintenant, le département de l'Eure mène des actions de lutte contre le gaspillage alimentaire et sélectionne chaque année trois collèges. Et nous, on accompagne ces collèges – par une phase de diagnostic, changement de pratiques et bilan – à diminuer la quantité gaspillée, qui représente à peu près un million d'euros à l'échelle des collèges du département sur 55 collèges. Suite au travail, on arrive – entre la pesée originale et la pesée d'évaluation – à baisser de 30 %, par des changements de pratiques simples.

*Je crois que vous avez aussi un gîte qui est en écoconstruction ? Enfin je ne sais pas si ça fait partie du programme, mais il me semble que c'est important.*

**Annick Brill, présidente de l'association 1001 légumes**

Oui, on a bien un gîte en écoconstruction, c'est ce qu'on a évoqué lorsqu'on a parlé du pôle environnemental solidaire. C'est un gîte qui a été réalisé dans les normes environnementales les plus poussées, mais c'est aussi un lieu d'accueil du public et c'est par exemple dans ce gîte qu'on réalise les ateliers cuisine, puisqu'il y a aussi une cuisine pédagogique et on y accueille aussi des groupes pour des réunions ou pour des animations.

## La régie de restauration Les Deux Airelles

### Olivier Le Bars, directeur de la régie de la restauration des deux airelles

Je suis le Directeur de la régie des deux airelles, plus communément appelé chef cantine par les enfants de Louviers. C'est la restauration municipale de la ville de Louviers. Pourquoi la régie des deux airelles ? C'est tout simplement un mode de financement pour pouvoir construire sa cuisine ou des équipements sans alourdir les dettes des communes, qui aujourd'hui sont déjà assez lourdes. Ce fonctionnement autonome permet de faire de la cantine moderne et locale.

La cuisine centrale date de 2008, on est situé sur Heudebouville, sur des terres qui appartenaient à la ville de Louviers. Aujourd'hui, on fait 1 030 repas par jour, 11 agents, 19 sites de restaurants à livrer. En mode de livraison, liaison froide c'est-à-dire que l'on produit la cuisine et on la livre le lendemain voire le surlendemain avec un équipement de véhicules.

L'idée de base pour les élus, c'était « on vous met 2,5 millions d'euros sur la table ». Je n'étais pas trop d'accord si c'était juste pour faire de la cantine, dans le sens où l'on se sent plus concerné par l'alimentation quand on a nos propres enfants. Donc j'ai eu la chance d'avoir ce projet-là quand ma fille est née en 2008, et pour moi l'idée c'était « on a assez fait de catastrophes à manger, aujourd'hui je pense qu'il est temps de passer à autre chose ». Nos élus nous ont fait confiance là-dessus et je leur ai fait signer une charte nationale qualité, AGORES. Vous pouvez aller sur leur site internet, c'est un réseau de responsables de la restauration scolaire qui milite pour une restauration de qualité.

J'ai fait signer aux élus trois engagements :

Un engagement de rester sur une cuisine de village, de ne pas trop grossir, d'être au plus près de nos enfants, mais aussi de nos fournisseurs du village. Donc, c'est exploiter des systèmes de restauration inscrits dans une démarche continue d'amélioration de la qualité, qui respecte les meilleures conditions d'hygiène et l'application des recommandations nutritionnelles en vigueur, tout en offrant des prestations de très bonne qualité organoleptique et gustative à l'ensemble des usagers de la collectivité. Elle assure également la promotion du patrimoine culinaire par la fabrication des recettes régionales et des préparations maison dans le cadre d'une production économique et durable.

L'engagement numéro deux repose sur le fait que ces restaurants collectifs sont des lieux de vie et d'éducation. On avait beaucoup de restaurants scolaires vieillissants, pas du tout insonorisés, du mobilier pas adaptés aux enfants de maternelles et de primaire, ni à l'évolution de nos mœurs. Est-ce qu'aujourd'hui, on privilégie l'autonomie de l'enfant par des selfs ou des repas à table ? Les restaurants sont conçus et réalisés pour accueillir dans les meilleures conditions d'acoustique, de sécurité et de convivialité pour l'ensemble des usagers de la restauration publique, tout en développant une politique alimentaire de service public dédiée à l'éducation au goût, à la santé et à la citoyenneté, sur la base d'un projet éducatif partagé par toutes les parties-prenantes.

Engagement numéro trois : un service public au service des usagers de la collectivité. Appliquer et respecter les principes du service public défendus par la charte pour une restauration territoriale moderne de proximité, de qualité et au service du plus grand nombre. Même s'il y a des villes ou des villages qui ont concédé ou fermé leur service restauration, les sociétés privées peuvent tout autant respecter cet engagement-là.

La cuisine centrale permet la centralisation de la production de repas des écoles élémentaires et préélémentaires de la ville de Louviers et des personnes âgées, donc en restaurant ou par portage à domicile.

La cuisine centrale, c'est une première mondiale dans sa conception, il n'en existe qu'une seule autre à Montargis, mais elle est en liaison chaude. Le concept est basé sur les économies d'énergies et également pour le bien-être des salariés.

C'est un projet qui a démarré en 2014. Il y avait sur les maraîchers des Hauts Près situés à Saint-Pierre-du-Vauvray une zone de captage en eau de consommation. Sur ces hectares-là, on avait un producteur céréalier et on retrouvait des produits phytosanitaires dans l'eau de consommation. L'ancien Président de l'agglomération avait décidé d'arrêter tout ça et d'y installer des maraîchers bio. Bien entendu, il fallait un débouché, et il est venu me voir en me demandant : « Olivier, est-ce qu'il y a la possibilité de se fournir en produits bio ? ». Et en 2013, sur la commune de Louviers, pour ces problèmes sanitaires, il y a eu quatre crèches où les services vétérinaires ont décidé de fermer leurs portes. On avait des cuisinières dans ces crèches qui ne pouvaient plus cuisiner pour les enfants. Si bien que je leur ai dit : « nous on veut bien récupérer la production des crèches que si on fait tout bio et frais ». Finalement, les deux projets sont arrivés pile-poil dans notre idée de faire des approvisionnements locaux et de meilleure qualité. On a beaucoup travaillé avec les quatre agriculteurs maraîchers, moi je leur ai donné mes besoins sur une année et quel type de légumes je devais travailler. Et bien entendu, ils devaient me répondre avec des tarifs derrière, puisque je travaille sur l'année avec un tarif.

Aujourd'hui, ça me coûte moins cher de travailler en produits bio qu'en conventionné. Par exemple, on n'épluche pas nos carottes, on les lave donc on a 20 % de pertes en moins dans l'achat. Sur les maraîchers des Hauts Près, plusieurs associations se sont mis dedans comme Inter Bio Normandie avec qui je travaille et le Groupement régional bio de Normandie qui s'est installé dans ces locaux-là. Je travaille aussi avec une légumerie qui permet aux maraîchers d'amener leurs légumes. On est arrivé l'année dernière deuxième du concours « Bien manger en Normandie » dans la catégorie cantine.

Alors, comment je travaille sur la viande ? Avec Socopal au Neubourg, j'ai établi mon marché public de telle façon à ce que j'aie du bœuf et du porc à l'équilibre, ce qui permet d'acheter des bêtes sur pied directement chez l'éleveur et de les transporter à l'abattoir. À l'abattoir on fait un deal, l'idée c'est que tu récupères les meilleurs morceaux et moi je récupère les morceaux qui m'intéressent. Bien entendu je ne peux pas mettre de l'entrecôte pour des enfants de maternelle ni du filet de bœuf, par contre je récupère tout ce qui est sauté, rôti, les filets mignons de porc pour nos personnes âgées, la tête aussi, etc. Donc, on fixe un prix au kilo quels que soient les morceaux de viande.

La cuisine centrale est à Heudebouville. Le développement local c'est aussi rester dans un périmètre de qualité acceptable. Par exemple, pour les pommes, on a le verger du Mesnil Jourdain qui est à côté et ce qui permet de déterminer la taille de la pomme. En conventionnel, on nous colle des pommes de 120 g-140 g, pour un enfant de maternelle, et en plus qui perd ses deux dents de devant... On peut acheter de la bonne golden ou de la granny smith à 3 € le kilo, mais si l'enfant n'a plus de dents pour la manger, il va la laisser. Donc il faut adapter nos menus et l'aliment à l'enfant.

La part d'achat dans l'approvisionnement local représentait 20 %, mais en 2016 on a dépassé les 45 %. Au niveau du coût de production, aujourd'hui on sort un menu complet (entrée, plat, fromage et dessert) à 1,49 € le prix couvert (on était parti à 1,60 € sur du conventionnel).

On a des animations le mercredi avec les enfants. On a planté des cerisiers sur notre terrain et les enfants viennent ramasser les cerises. Alors soit on fait des confitures ou des tartes avec eux, soit ils repartent avec des cerises nettoyées. C'est l'idée de leur dire qu'on est dans un outil neuf, mais qu'on est capable de manger du champ à l'assiette directement.

Caroline Pivain, responsable des projets circuits-courts au pôle Environnement du Conseil départemental de l'Eure

Moi je vais vous parler d'un outil en relation avec la cuisine des deux aires et qui s'inscrit dans cette dynamique. La cuisine des deux aires a une liste de producteurs bien connus, mais la majorité des cuisines collectives ne sont pas du tout aussi avancées.

Pourquoi le département s'est lancé sur une démarche d'alimenter et de proposer un outil pour alimenter les cuisines collectives du département en circuit court ? C'est bien évidemment pour proposer de nouveaux débouchés aux filières locales agricoles, soutenir les démarches d'approvisionnement, mais aussi soutenir la qualité alimentaire proposée dans les cuisines centrales. Et un objectif qui est fortement porté par les élus de la région Normandie ou des départements normands : nos présidents souhaitent pour les collèges et les lycées que 60 % des approvisionnements proviennent des produits locaux d'ici à 2020. Ces chiffres, on les retrouve d'ailleurs dans le projet de loi ancrage territorial de l'alimentation.

Cet outil s'appelle Agrilocal. C'est une plate-forme de mise en relation des cuisines collectives, qu'elles soient publiques ou privées, qui permet de répondre aux marchés publics à hauteur de 90 000 €, sachant qu'on travaille par famille de produits. Aujourd'hui, on a 42 producteurs inscrits. Les cuisines lancent sur la plate-forme une consultation sur le produit qu'elles souhaitent et en fonction d'un périmètre qu'elles définissent, sachant qu'on ne peut pas excéder 50 km.

Au niveau des acheteurs, on mobilise prioritairement les collèges, les maisons de retraite et les foyers occupationnels, mais pour autant, la plate-forme est ouverte à tous les acheteurs : les écoles primaires et maternelles, les foyers occupationnels, les services de portage de repas, les instituts médico-éducatifs et les lycées. La semaine dernière, j'ai été étonnée parce que j'ai eu un contact avec une petite supérette d'une commune qui elle aussi est intéressée par faire de l'approvisionnement local et vendre des produits locaux. Ce n'est pas du tout le genre de cible que j'avais imaginé, et pour autant il y a une diversité des acheteurs qui est en train de se mettre en place parce qu'il y a vraiment une nécessité, un besoin et une envie de manger du local et des produits de qualité.

Pourquoi au niveau du département nous avons ouvert à l'ensemble des restaurations collectives ? Certains départements ont choisi pour leurs plate-formes Agrilocal de diriger la démarche vers les collèges. Notre constat, c'est que les écoles primaires et maternelles, c'est 144 jours d'ouverture par an, alors que les maisons de retraite, les foyers occupationnels ou les instituts médico-éducatifs c'est 365 jours par an. C'est cohérent avec les besoins des producteurs de disposer de débouchés constants et sur une durée annuelle. De plus, cette diversité d'acheteurs permet aussi d'avoir une diversité de produits car on ne fait pas manger la même chose à des enfants de maternelle ou de crèche qu'à des personnes âgées, même si les besoins alimentaires sont à peu près identiques, mais pour autant les goûts ne sont pas les mêmes.

Les intérêts de la plate-forme sont la simplicité d'utilisation, la sécurisation juridique pour l'acheteur et la traçabilité des opérations. Pour les producteurs, c'est un nouveau débouché, et pour eux c'est une plate-forme qui est très simple d'utilisation puisqu'en trois clics, ils ont répondu à une consultation sans avoir

l'impression d'avoir fait un marché public. Pour le département, ça nous permet d'encadrer le dispositif et de l'animer. Parce que Agrilocal n'est qu'un outil, il faut créer du lien entre les acheteurs et les producteurs pour qu'ils apprennent à se connaître.

Il y a un accompagnement personnalisé au niveau des producteurs, car il y a une démarche à mettre en place et à avoir par rapport à la fixation du coût en fonction du lieu de livraison et du lieu de vente de ses produits. Pour les cuisines, quand elles souhaitent se lancer dans la démarche d'approvisionnement local, elles n'ont pas forcément conscience du changement de pratique qu'il y a à opérer, donc il y a un accompagnement nécessaire à faire autour des cuisiniers. Pour 1001 légumes, Frédéric parlait du gaspillage alimentaire. Sur les cuisines, il y a un million d'euros qui partent directement à la poubelle et on a à peu près les mêmes chiffres sur les écoles maternelles et les primaires. Donc il y a vraiment quelque chose à faire sur les denrées alimentaires.

Des animations collectives aussi autour d'Agrilocal 27, que nous avons appelé « meat dating ». Ce sont des réunions qui regroupent les producteurs et les acheteurs où chacun se présente et présente son travail ce qui permet de se connaître et d'échanger. Elles sont organisées dans les territoires des communautés de communes ou des communautés d'agglomération, pour justement se rendre compte de qui est autour de son territoire.

Et puis les éductour, qui eux vont être organisés sur 2017. L'objectif c'est d'emmener des cuisiniers chez des producteurs et inversement des producteurs dans les cuisines, afin qu'ils se rendent compte chacun des méthodes de travail et des contraintes qui sont associées à chaque métier.

Au niveau des partenariats, le co-portage de la plateforme est fait avec la Chambre d'agriculture, et à partir de 2017 nous allons travailler avec le GRAB, le Groupement d'Agriculture biologique, et la Chambre des métiers et de l'artisanat.

## Échanges

*Le prix du repas me semble extrêmement intéressant. C'est une fois déduites les aides que peut vous faire la collectivité ou c'est le prix coûtant ?*

Olivier Le Bars, directeur de la régie de la restauration des deux aires

Non, je parlais du coût matières. Parce que pour une commune, un repas de cantine c'est cher. Toutes charges comprises, je suis à 5,25 € à peu près le coût du repas pour un primaire. Après, les crèches, un tout petit moins, puisque les quantités ne sont pas les mêmes.

Caroline Pivain, responsable des projets circuits-courts au pôle Environnement du Conseil départemental de l'Eure

Dans les collèges le coût matière il est entre 1,80 et 1,90 €.

*Je voulais savoir si c'était ouvert à tout le département ?*

Caroline Pivain, responsable des projets circuits-courts au pôle Environnement du Conseil départemental de l'Eure

Je n'ai pas abordé le sujet parce que je n'avais pas beaucoup de temps. Alors en fait, toute la Normandie a un Agrilocal dans chacun des départements. On a travaillé cet été à fusionner les bases de Normandie et donc les producteurs de l'Eure peuvent répondre à des consultations d'acheteurs de Seine-Maritime et également inversement sur le 14 et sur l'Orne. Voilà, il y a une perméabilité par rapport à ces consultations. C'est juste le rayon de l'acheteur qui est prépondérant, c'est lui qui fixe son rayon, il ne peut pas aller au-delà de 100 km, et franchement c'est très loin. Sur la viande, ça peut passer parce qu'il y a une forte valeur ajoutée sur le produit. Sur les légumes ou les fruits, un rayon d'une centaine de kilomètres, les producteurs ne vont pas se déplacer pour 30 kg de poires à 100 km.

*Vous avez parlé d'une cuisine innovante en tout point, la question c'est comment ça s'est passé, comment ce programme de cuisine a été fait et au résultat combien ça a coûté ?*

Olivier Le Bars, directeur de la régie de la restauration des deux aires

Construire une cuisine centrale neuve aujourd'hui c'est une fois dans sa carrière. J'avais été voir celle d'Évreux, j'en ai visitées. Et on avait un jeune architecte rouennais qui avait bien compris que c'était monotone une cuisine centrale. Si vous allez dans n'importe quelle cuisine centrale classique, vous allez voir que généralement ce sont des pièces qui sont fermées avec du personnel qui a des bottes rouges parce qu'elle n'a pas le droit de croiser la personne qui a des bottes vertes parce qu'elle va contaminer l'autre. C'était aseptisé. C'était les cuisines des années 1980, où l'ont mangé des plats trop conformistes, de l'agroalimentaire dans sa plus pure expression. Et même dans les cuisines en gestion publique, on était

aussi dans cette production-là, parce que les cuisines étaient aseptisées, réglementées, etc. Et puis on avait trouvé ce concept-là lors de discussions et c'était cohérent avec le réseau AGORES dont je fais partie. On a été visité une centrale de Montargis, c'était la première, et j'avais vu ce concept-là un peu plus innovant, parce qu'il a déstructuré complètement cette cuisine. Au lieu de faire des pièces, il a fait des zones. Et donc c'est une boîte et à l'intérieur on va y mettre des chambres froides en cascade et c'est la marchandise qui va au cuisinier, ce n'est pas le cuisinier qui va chercher sa marchandise. Et entre ces zones-là, on a des baies vitrées avec un système de recyclage d'air qui ne refroidit que le produit et pas l'agent. Si vous regardez un petit peu dans des zones de stockage, on a toujours un évaporateur au-dessus de la tête à 3 ° ou à 8 °, puis on a un agent qui est là qui a froid toute la journée, ou alors il est molletonné, etc. Donc il sort de sa journée de travail, il est blême. J'ai travaillé avec lui sur ce projet-là pour l'affiner à Louviers et l'adapter aussi à nos agents parce qu'il fallait aussi que nos agents puissent adhérer à un nouveau projet, à des nouvelles façons de travailler aussi. Aujourd'hui, dans une cuisine centrale plus classique comme celles d'Évreux ou de Vernon on va chercher l'oignon directement dans la zone, l'éplucher dans une pièce parce que c'est la Loi qui l'impose et puis après on va prendre cet oignon-là qui a été dans cette pièce-là pour l'emmener à son lieu de cuisine. Tandis que là, l'oignon arrive et passe des étapes directement aux cuisiniers pour qu'ils y mettent de la valeur ajoutée. Donc tout ça, ça a été mûri aussi avec nos agents pour trouver ce concept-là plutôt intéressant. Il y a des avantages et des inconvénients, mais l'avantage qu'on y gagne c'est qu'on n'avait pas besoin qu'on soit une légumerie pour faire ce qu'on a envie de faire. C'est-à-dire qu'aujourd'hui, on peut faire notre mayonnaise maison comme on peut acheter une mayonnaise seau. On peut revenir à de la carotte râpée sous vide... je ne le ferais pas, mais c'est possible... Voilà, tout ce genre de petites choses qu'on pouvait intégrer, jusqu'à aujourd'hui faire de la compote maison pour tout le monde, etc.

Au niveau du prix, l'avantage qu'on a avec cette cuisine-là, c'est que les trois quarts de l'investissement concédé est sur du matériel. Je parlais tout à l'heure des chambres froides qui font les cloisons, c'est amortissable en sept ans. Donc la cuisine est de 2008, on a payé le plus gros de l'emprunt, il nous reste 700 000 €. Sur les 18 ans c'est de l'immobilier, c'est la carcasse de la cuisine à payer. Le reste c'était de l'investissement et il est payé en sept ans. Je viens de terminer le budget 2017 pour la cuisine de Louviers, je passais de 5,50 à 3,80 l'année prochaine. Alors un gros effort financier pour les sept ans pour la commune, mais pour la ville de Louviers, demain, en sept ans, ne restera plus qu'à lui facturer 3,80, puisqu'après elle refacture aux parents avec l'effort social compris. Voilà, l'un des avantages aussi était financier.

# Discours de clôture

Cyril BLONDEL, Chercheur associé à l'UMR CITERES, Université de Tours

Bonsoir, je commencerai par me présenter rapidement. Je suis chercheur associé à l'université de Tours et docteur en aménagement du territoire et en urbanisme. Je connais un peu le département car je suis né à Bernay, je suis un ancien élève du lycée Fresnel et j'ai passé 20 ans de ma vie ici.

Je voulais remercier Sabine de m'avoir invité à rejoindre l'initiative *Vallées habitées*, que je trouve à la fois courageuse, innovante et passionnante.

Nous sommes dans une démarche qui tente de faire de la recherche-action. Pour ma part je suis un chercheur, donc j'ai un discours de chercheur. Mon travail est de réfléchir, c'est ma contribution à ce débat. Mais, et j'insiste, je ne suis pas un expert, pas plus que vous.

Nos discussions et nos visites de ces deux derniers jours sont des sources d'inspiration. L'idée principale de « Vallées Habitées », il me semble (et c'est peut-être l'idée avec laquelle on devrait repartir) est cette ambition de changer le modèle de développement des territoires. Elle se base sur la conviction qu'aujourd'hui, nous allons dans le mur, peut-être y sommes-nous même déjà. Et comme souvent nous mettons un peu de temps à réagir quand nous sommes dans un mur.

C'est, je crois, ce qu'essaye d'initier PTT, *paysages, territoires, transitions* : amorcer la transition pour sortir du mur, en utilisant le paysage comme un prétexte. Je trouve que le paysage est assez pratique parce que peu connoté. Ce n'est pas un mot qui dérange trop les gens, donc c'est possiblement mobilisateur. Il est également transversal, ce qui nous permet de sortir un petit peu de nos cases prédéterminées.

Et puis il est trans-territorial, et ça c'est intéressant. Nous l'avons bien vu dans les débats d'aujourd'hui. Nous avons tous la fâcheuse tendance à revenir à notre territoire. Bien sûr, les politiques sont tous les élus d'un territoire, les techniciens sont embauchés par un territoire, moi aussi j'appartiens à une institution territoriale, donc c'est humain de revenir au territoire. Mais le problème principal de ne penser que dans le territoire, par le territoire, conduit à produire les limites de ce qu'on fait aujourd'hui en termes d'aménagement et de développement territorial. Donc, à mon avis, le paysage est une possibilité aussi de penser, pas simplement dans les territoires, mais en dehors, entre les échelles. Cela ne veut pas dire qu'il faut abandonner le territoire, l' élu va continuer de représenter un territoire, au moins encore pour un moment. En revanche, il me semble crucial dans nos domaines de se forcer à penser en dehors de ce à quoi on est toujours ramené.

L'autre ambition qui me paraît personnellement intéressante est l'idée de changer la manière de faire, d'arrêter de plaquer les politiques du haut vers le bas. Nous sommes de plus en plus conscients que cela ne marche pas et pourtant nous continuons de le faire au quotidien. Changer nécessite de sortir de notre microcosme, de sortir de la programmation, de sortir des idées préconçues, pour éviter de retomber dans les mêmes travers. Ces travers sont nos travers à tous car nous sommes tous (ou presque) dans ce système de pensée, et nous arrivons souvent au même résultat. Donc, l'idée il me semble dans *Vallées habitées*, est d'essayer de repenser à partir du local. Et le « local » ce n'est pas le territoire, il faut garder en mémoire la première ambition. Ainsi, c'est la combinaison de ces deux ambitions qui me paraît intéressante.

Une fois que ceci est dit, le discours du chercheur, sa contribution au débat, commence à émerger. Elle est importante surtout sur ces grands mots-là car ils font un peu peur. Comme souvent, l'incertitude fait peur. On se dit qu'on ne sait pas très bien où on va. Visiblement, c'est précisément l'intention visée ici : ne pas très bien savoir où l'on va. Est-ce que c'est vraiment comme cela que nous allons nous sortir du mur ? À mon avis, oui, c'est exactement là où se situe l'ambition de la recherche-action. C'est ambitieux mais ce n'est pas forcément difficile. Et puis sortir de notre zone de confort est un besoin et une nécessité pour nous tous. Si nous pensons aussi au clown d'aujourd'hui, l'enjeu n'est pas simplement de rire. Il était aussi là pour nous sortir de notre zone de confort. Parce que là, nous sommes encore en train de faire un séminaire, comme d'habitude, et nous pourrions très vite ronronner. Avec un clown qui nous sort de notre zone de confort toutes les demi-heures, on est décadré et on est recadré. Et cela me paraît être encore une bonne idée du CAUE.

Cela signifie qu'il faut que nous sortions de notre zone de confort tous ensemble, les élus, les techniciens, les habitants, mais aussi nous les chercheurs. Je trouve que c'est une autre ambition de cette recherche-action. Je crois à la nécessité, pour nous les chercheurs, de mieux accompagner et de mieux soutenir ces tentatives qui sont peut-être imparfaites. Nous avons facilement tendance, quand on est chercheur, à tomber dans la critique facile et pas très constructive. Je crois qu'il faut aussi essayer nous de sortir de notre zone de confort et de soutenir cette ambition-là, même imparfaite. Parce que ce projet et ses ambitions n'aboutiront pas ni sans courage, ni sans envie, ni sans une certaine dose de folie. En fait, j'ai l'impression que ce que propose le CAUE, et plus largement *paysages, territoires, transitions*, c'est de transiter, donc d'amorcer un voyage vers quelque chose d'inconnu. L'inconnu fait un peu peur, mais en même temps il est un peu excitant. Peut-être qu'on y découvrira des choses nouvelles. Généralement quand on va vers l'inconnu, on apprend toujours beaucoup sur les autres et on apprend surtout sur nous-mêmes. Et je crois que c'est encore une fois l'ambition de ce programme.

Je suis convaincu que le département de l'Eure a la nécessité absolue d'agir. Nous sommes dans un département qui ne présente rien de particulier, la périurbanisation ce n'est rien de particulier. C'est un territoire qui subit, qui a une mono-activité. Aujourd'hui, son développement est basé sur cette périurbanisation très principalement. Il subit du fait de sa proximité de grandes agglomérations nationales et internationales : Rouen, Le Havre, Paris, Caen. Il est peut-être temps de commencer à se dire que l'Eure n'est pas condamnée à subir, mais peut aussi choisir de penser, de produire son propre modèle de développement ou ses propres modèles de développement. Puisqu'il peut s'appuyer sur des « local », ce qui représente probablement plusieurs possibilités. Cela signifie aussi d'assumer la banalité. L'Eure n'est pas le centre du monde et ne le sera jamais. Ce n'est pas grave parce que très honnêtement, cette modestie-là, pour moi, est plutôt une force qu'autre chose. Cela ne sert à rien de voir trop gros et de finir par s'effondrer tout seul.

Cela signifie également qu'il sera nécessaire de rompre avec les modèles habituels dans lesquels nous pensons notre système de développement, c'est-à-dire celui de la croissance économique et démographique infinie, comme si elle constituait toujours la porte de salut. À mon avis, revenir à l'essentiel, c'est revenir à la vie, au vivre ensemble, au lien social. Et c'est une question qui se pose vraiment encore une fois particulièrement dans un département comme le département de l'Eure, qui est en partie habité par des gens qui travaillent ailleurs toute la semaine et qui reviennent le week-end, et qui est aussi parfois dirigé par des gens qui viennent un peu pendant la semaine et qui partent ailleurs le week-end. C'est un autre point qui montre que le territoire subit cette proximité des trop grandes agglomérations. Il est temps peut-être pour l'Eure de passer à l'âge adulte, de s'émanciper et d'être capable d'assumer son développement.

La question du comment nous amène d'abord à ce que *Vallées habitées* essaye de faire. Et puis nous avons aussi les contributions d'autres expériences de PTT. Nous pouvons d'ailleurs remercier Narbona de leur participation et de ce qu'ils nous ont raconté dans la soirée hier. Personnellement, je ne suis pas quelqu'un de très convaincu par l'utopie, je ne suis pas un très grand rêveur, c'est difficile avec mon métier. Et pourtant hier, nous avons écouté Edwige, Laurent, Joël, Camille, et ils nous ont presque convaincus de l'utopie. Cette force-là, cette énergie-là, je pense qu'elle est mobilisatrice et c'est une des premières forces à partir desquelles agir, surtout que cette utopie n'empêche pas la lucidité.

Poursuivons sur le comment agir ? Le CAUE nous propose une méthodologie construite sur l'absence d'objectif si ce n'est celle de penser en dehors du cadre. C'est à mon avis une bonne idée. Si on commence à se fixer des objectifs, on risque de reprendre nos mauvaises habitudes. Nous allons recommencer à penser dans le système dans lequel nous sommes toujours habitués à penser. Donc nous allons reproduire encore et encore les mêmes erreurs et nous allons rester dans le mur. Je pense même qu'il est nécessaire de passer par cette méthodologie de l'absence d'objectif prédéterminé, d'accepter de ne pas savoir où l'on va, parce que, de toute façon, nous voulons créer quelque chose de nouveau. C'est donc assez logique. Quand on va visiter un pays étranger, on a beau avoir des idées a priori, on ne sait pas ce qu'on va trouver. Là c'est la même chose, il faut accepter de ne pas savoir ce que l'on va trouver.

Ensuite, tout cela n'empêche pas de rêver, c'est ce qu'Edwige nous disait en parlant de lucidité et de nécessité d'arrêter d'avoir peur, d'oser. Je suis d'accord en partie. Je n'aime pas la peur parce que la peur, ce n'est pas très mobilisateur. Mais cela n'empêche pas la vigilance. Ce n'est pas parce qu'on a de bonnes intentions qu'on ne reproduit pas les fractures et même qu'on n'y participe pas. Si on regarde autour de nous, encore aujourd'hui, qui participe dans ce séminaire ? Ce sont des gens qui sont très blancs, qui sont très « classe moyenne supérieure », qui sont déjà très convaincus des objectifs de développement durable. Nous sommes encore dans ce séminaire dans notre microcosme. Donc, nous risquons encore de finir avec nos bonnes petites solutions dont nous sommes déjà tous convaincus à l'avance, nous sommes tous convaincus qu'il faut faire de l'énergie verte, nous sommes tous convaincus qu'il faut manger local... Plus ou moins, à deux-trois trucs près, nous sommes d'accord, mais ce sont souvent des différences mineures. Mais je pense que l'enjeu social ne se situe pas là. Là où il faut être le plus vigilant, c'est dans l'intégration de ceux qui ne sont pas déjà actifs, ceux qui ne se sentent pas déjà légitimes, ceux qui ne se sentent pas concernés, ceux qui se sentent abandonnés et ceux qui se sentent en colère. On a du boulot parce que ceux-là ne sont pas dans la salle et c'est bien 80 % de la population française, c'est bien 80 % de la population de l'Eure. Et c'est bien probablement aussi pour cela que notre modèle de développement de territoire ne fonctionne pas aujourd'hui.

De mon point de vue, c'est le principal aspect sur lequel il faut être vigilant : garder l'utopie, mais ne pas oublier la vigilance. Pour ça aussi, je pense que c'est toujours une bonne idée d'aller voir ailleurs. Alors, attention tout de même, aller voir ailleurs ce qui a marché, c'est ce qu'on fait en permanence, parce qu'on croit qu'on va pouvoir reproduire. Moi, j'y crois très peu à la reproduction, ça ne marche presque jamais. Généralement quand la bonne idée a fonctionné quelque part, c'est parce qu'elle marchait dans un contexte spécifique avec ces gens-là à ce moment-là. Si on commence à changer toutes ces choses-là (des autres gens, un autre contexte, une autre temporalité) souvent cela ne marche pas.

Ce qui me paraît plus intéressant, c'est d'aller voir ce qui a marché pour essayer de comprendre les démarches, le « comment » cela s'est passé pour s'en inspirer, pas tant le « quoi ». Et puis c'est au moins aussi important d'aller voir ce qui a échoué, parce qu'on n'apprend jamais mieux que de ses erreurs. Aller voir ce qui a échoué pour essayer de comprendre pourquoi ces choses-là ont échoué, pour éviter, nous, de refaire exactement les mêmes erreurs avec notre vision utopique et nos grandes ambitions. Et puis aller voir ailleurs, cela ne veut pas forcément dire aller voir très loin. L'ailleurs est parfois tout près, nous l'avons vu cet

après-midi avec des expériences menées dans l'Eure que je ne connaissais pas du tout. Elles aussi peuvent avoir un goût d'ailleurs.

Je voudrai conclure en remerciant le CAUE et Sabine de m'avoir invité, et en souhaitant à *Vallées habitées* d'embêter, de questionner, d'essayer et donc, de réussir.

### Sabine Guitel, directrice du CAUE27

Ce que je retiens de ces deux jours c'est que l'on a tous des représentations culturelles qui nous collent à la peau. C'est heureux, puisque c'est ce qui nous fait « nous » et en même temps, c'est compliqué quand il s'agit d'innover, puisque cela demande un sacré effort pour s'en détacher.

Ce programme *paysages, territoires, transitions*, on a chacun une manière de s'en emparer. Intégrer les regards de chacun, les réflexions de tout le monde, agréger ces visions pour conduire cette réflexion offre des opportunités formidables à condition d'être dans l'écoute, le respect et la construction collective. C'est là où je pense qu'on a le plus besoin d'innover en réfléchissant et agissant autant avec notre tête, notre corps et nos sens. C'est là où je pense que ça demande un véritable engagement à la fois individuel et collectif. L'innovation de Vallées Habitées, sera peut-être dans cette conduite de projet à inventer.

Ces deux jours ont été très « costauds » en découvertes, en échanges, en témoignages. Nous attendons maintenant que les 2 vidéastes qui nous ont filmés pendant ces 2 jours nous racontent à leur manière ce qu'ils retiennent de ce séminaire. Nous mettrons la vidéo en ligne sur notre site.

Je tiens maintenant à remercier le Conseil départemental qui nous a accueillis et le ministère qui nous a aidé à organiser ce séminaire.

Je voudrais aussi remercier l'équipe du CAUE 27, qui s'est investie vraiment très fortement dans l'organisation et la préparation de ce séminaire. Ces 2 jours ont demandé un travail collectif qui amorce déjà une autre manière de travailler pour *Vallées habitées*, ce qui me réjouit. Je voudrais enfin également remercier les bénévoles qui ont photographié tout ce qui se passait ces 2 jours.

### Valérie Belrose, chef de mission, MEEM

Je voulais remercier le CAUE pour l'organisation de ces deux journées, car c'est notre premier séminaire en résidence du programme PTT. Je trouve qu'elles ont été organisées magistralement. Le programme d'hier était très bien parce qu'une partie des acteurs qui étaient là connaissent déjà le sujet et une partie des acteurs ne le connaissaient pas. Vous avez fait l'effort de construire un programme qui permettait à chacun de ressentir, de comprendre, de percevoir les problématiques de vos territoires des vallées et avec en même temps des pistes d'idées, car des acteurs sont déjà très investis pour imaginer des solutions.

Le programme d'aujourd'hui était aussi très intéressant, avec la présentation de toute la méthodologie ce matin, les témoignages des pépites cette après-midi. Pépites qui sont pour certaines directement dans le contexte des *Vallées habitées*, d'autres qui sont un petit peu plus loin, mais dont on pourrait imaginer qu'elles pourraient faire des petits dans un contexte de vallées. Je tiens à souligner l'apport très intéressant du clown qui nous invitait par l'humour à faire cet effort de décalage.

Je voudrais inciter les porteurs de projets de l'Eure à surtout ne pas hésiter à répondre à l'appel à projets lancé par le CAUE. Au niveau national quand on a lancé notre appel à manifestation d'intérêt, on a reçu des projets de différentes envergures. On sentait des projets très préparés et des projets d'acteurs qui avaient envie d'investir un sujet, qui avaient trouvé des partenaires, mais ce n'était pas très mûr. Mais quand on regarde le sujet en fait on regarde le potentiel du projet. Comme l'a dit Sabine Guitel, la condition c'est d'avoir une intention d'agir, mais sans savoir exactement où on veut aller. N'hésitez pas, comme c'est un programme de recherche action, Monsieur Blondel l'a dit, le fait de ne pas savoir exactement où l'on va, peut être perturbant pour les gens qui ne sont pas chercheurs, qui n'ont pas l'habitude de cette démarche-là, en même temps ça peut être beaucoup plus prometteur. Pourquoi le ministère a lancé ce programme de recherche-action ? C'est pour essayer de faire autrement. Donc on incite les porteurs de projets à intégrer dans leurs réponses une certaine dimension de recherche. Si vous ne la trouvez pas tout seul, demandez au CAUE qui se retournera vers l'équipe projet nationale. Enfin, les trois écoles engagées sont sûrement sources de partenariats à construire avec elles. Nous avons lancé ce programme car nous pensions qu'il y avait une complémentarité à trouver entre recherche et action, que ça pourrait permettre de faire avancer les choses d'une manière différente. On l'a dit aussi dans la journée nationale qui avait préfiguré ce séminaire en résidence, c'est un programme où nous expérimentons en recherche-action, donc nous bricolons. Certaines choses marchent, d'autres non, mais il ne faut hésiter à se lancer même si nous ne sommes pas sûrs du résultat.

Un dernier élément enfin, nous avons senti à la fois dans la journée du 27 septembre à Paris et aujourd'hui qu'il existe beaucoup d'initiatives et d'envies sur les territoires. Donc profitons-en, lancez-vous avec le CAUE, et quand vous intégrerez le projet, vous intégrez aussi un réseau national, le réseau PTT. Nous avons vu des interactions s'installer entre les gens qui étaient là et ceux de Narbonne, qui témoignaient sur l'engagement des habitants. Nous espérons que lors des prochains séminaires en résidence ou lors d'autres journées nationales, nous pourrions avoir des témoignages de gens de l'Eure qui apporteront leur regard vis-à-vis de problématiques portées par d'autres territoires. C'est ça aussi le pari de paysages, territoires, transitions : travailler en recherche-action et en réseau entre différents projets, sans vouloir transposer les résultats de l'un à l'autre, mais en se disant que les réflexions, les regards et les postures prises par un projet peuvent être utiles à d'autres.